



Mémoire, vérité et responsabilité : le rôle du Canada dans la lutte contre l'antisémitisme et la déformation de l'Holocauste après le 7 octobre

Rapport annuel du bureau de l'envoyée spéciale pour la préservation de la mémoire
de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme : 16 octobre 2023–31 mars 2025

Cette publication est disponible sur demande dans d'autres formats.

Elle peut être consultée sur Internet à l'adresse suivante :

Canada.ca/patrimoine-canadien

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada (2025)

No de catalogue CH4-212/2025F-PDF

ISBN 978-0-660-77454-1

Table des matières

Un message de l'envoyée spéciale du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme	1
Le rapport annuel	3
À propos du bureau de l'envoyée spéciale	3
Histoire du poste d'envoyé spécial	3
Le mandat	4
National	4
International	4
Haine et mémoire : Histoire de l'antisémitisme au Canada et l'impératif de commémorer l'Holocauste	4
L'antisémitisme au Canada	4
L'importance continue de se souvenir de l'Holocauste.	5
Le mandat en action	6
Pleins feux sur les retombées : Faits saillants de certains travaux du bureau de l'envoyée spéciale	14
Les 100 premiers jours : écouter et témoigner	14
Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH)	15
Budget 2024	16
Éducation	16
Symposium des éducateurs sur l'Holocauste.	17
Programme national de commémoration de l'Holocauste	17
Application de la loi	19
Travail avec le bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels	19
Formation sur les crimes haineux	19
Forum national de lutte contre l'antisémitisme	19
Universités	20
Partenariat avec le Réseau des professeur.e.s canadien.ne.s engagé.e.s	21
Données et recherche	21
Enquête sur l'antisémitisme dans les écoles	21
Engagements publics, discours et réunions communautaires	21

Le travail au sein du gouvernement	23
Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux	23
Attestation	23
Réunions ministérielles	23
Engagement international	24
Observations et recommandations	25
Observations de l'envoyée spéciale	25
Recommandations	26
Conclusion	30

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les objectifs domestiques	6
Tableau 2 : Les objectifs internationaux	10
Tableau 3 : Projets financés par le gouvernement.	18

Liste des photos

Photo 1 : Deborah Lyons, envoyée spéciale pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme (2023-2025)	1
Photo 2 : Deborah Lyons avec son prédécesseur, Irwin Cotler	3
Photo 3 : Deborah Lyons lors de la Marche des vivants en 2024, en compagnie de Michal Cotler-Wunsh et du survivant canadien de l'Holocauste Sol Nayman, au camp d'extermination de Treblinka	5
Photo 4 : Deborah Lyons tenant un exemplaire du Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH	15
Photo 5 : Deborah Lyons et les éducateurs spécialisés dans les études de l'Holocauste se sont réunis à Toronto pour un symposium organisé par le Bureau de l'envoyée spéciale	17
Photo 6 : Deborah Lyons lors du Forum national sur la lutte contre l'antisémitisme	19
Photo 7 : Deborah Lyons s'exprimant lors d'un événement organisé par le Shalom Hartman Institute à Toronto.	21
Photo 8 : Deborah Lyons auprès de l'honorable Chrystia Freeland	23
Photo 9 : Deborah Lyons avec le président israélien Isaac Herzog	24

Un message de l'envoyée spéciale du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme



PHOTO 1

Deborah Lyons, envoyée spéciale pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme (2023-2025)

Le monde après le 7 octobre a été difficile et traumatisant pour la communauté juive du Canada. L'antisémitisme, l'une des haines les plus anciennes et les plus persistantes au monde, a atteint des niveaux que la plupart des Juifs canadiens n'ont jamais connus auparavant. C'est avec une grande tristesse et un sens du devoir inébranlable que je présente le rapport de cette année sur l'état de la mémoire de l'Holocauste et des efforts pour lutter contre l'antisémitisme au Canada.

La communauté juive est toujours ébranlée par l'horrible attaque du Hamas du 7 octobre 2023, qui a coûté la vie à plus de 1 200 personnes, a vu des centaines de personnes prises en otage, y compris des enfants, et a créé une onde de choc à travers les communautés juives du monde entier. Alors que les personnes juives au Canada pleuraient le plus grand nombre de Juifs assassinés en une journée depuis l'Holocauste, dont huit Canadiens, ils ont dû faire face à une vague d'antisémitisme sans précédent qui s'est exprimée sous forme de harcèlement, d'intimidation, de menaces de violence, ainsi que d'exclusion du travail et de la vie universitaire. Ces événements ont provoqué un sentiment d'isolement chez de nombreux Juifs et Juives canadiens, déçus par le silence des dirigeants à tous les niveaux, et se sentant de plus en plus en danger dans leur propre pays. D'une manière alarmante, une étude menée par l'Association médicale juive de l'Ontario a révélé que 31 % des médecins juifs envisagent de quitter le pays en raison de l'hostilité antisémite qu'ils vivent sur leur lieu de travail¹.

Les cas d'antisémitisme au Canada ont connu une augmentation spectaculaire, les attaques contre les synagogues, les écoles et les entreprises détenues par des propriétaires juifs se multipliant à une fréquence inquiétante. Les synagogues, qui devraient être des sanctuaires de paix, ont été profanées, vandalisées et incendiées². Les étudiants juifs dans les écoles ont été victimes de harcèlement et plusieurs se sont sentis obligés de cacher leur identité pour éviter de devenir des cibles.

À cette crise s'ajoute une réalité qui donne à réfléchir : il reste de moins en moins de survivants canadiens de l'Holocauste prêts à partager leurs histoires de survie. Leurs témoignages, qui ont longtemps constitué le fondement de l'éducation sur l'Holocauste, s'effacent année après année. Parallèlement, une enquête menée par l'Association d'études canadiennes montre que les Canadiens âgés de 18 à 24 ans présentent les taux les plus élevés de scepticisme à l'égard de l'Holocauste³. La distorsion de l'Holocauste, la désinformation et le déni pur et simple des vérités historiques menacent d'éroder les leçons que nous avons tirées de l'un des chapitres les plus sombres de l'histoire.

1 | Jim Wilson, «[Many Jewish Doctors Might Leave Canada amid Rising Antisemitism: Report](#)», Canadian HR Reporter, December 5, 2024.; Ari David Blaff, «[Jewish Doctors Consider Fleeing Canada amid Rising Antisemitism Rates](#)», National Post, December 4, 2024 (non disponible en français).

2 | Joel Ceausu, «[Montreal-Area Synagogue Firebombed for the Second Time since October 2023](#)», The Canadian Jewish News, December 18, 2024 (non disponible en français).

3 | Jack Jedwab, «[Understanding Genocide and Holocaust Skepticism in Canada](#)» (presentation, Metropolis Institute and the Association for Canadian Studies, Montreal, QC, November 2024) (non disponible en français)

Pourtant, même face à ces défis, je reste optimiste quant à l'avenir du Canada. Notre pays a une tradition bien établie de multiculturalisme et un engagement envers les droits de la personne. C'est dans cet esprit que nous devons nous unir pour faire face à la montée alarmante de l'antisémitisme. L'éducation à tous les niveaux et pour tous les groupes d'âge est au cœur de cet effort. Les leçons tirées de l'Holocauste sont plus pertinentes que jamais et nous rappellent où peut mener une haine incontrôlée. À titre d'envoyée spéciale, j'ai collaboré avec des établissements d'enseignement afin de m'assurer que l'éducation sur l'Holocauste demeure une priorité et que ses leçons ne soient pas enseignées comme une histoire lointaine, mais comme un prisme pour aujourd'hui et un avertissement pour demain.

Les forces de l'ordre, les dirigeants communautaires et les décideurs politiques doivent renforcer leurs efforts pour protéger les communautés juives, et les outils existants doivent être utilisés pour poursuivre ceux qui commettent des actes de haine. Assurer la sécurité des personnes juives au Canada n'est pas seulement une question qui concerne les Juifs, il s'agit d'un enjeu qui concerne tous les Canadiens et qui fait partie intégrante du tissu démocratique de notre pays.

Je souhaite pour l'avenir du Canada un endroit où aucun individu ne se sent menacé en prenant part à la vie juive, où aucun enfant n'est victime d'intimidation en raison de sa foi ou de sa culture, et où aucune famille ne ressent le besoin de dissimuler son identité. Cette vision nécessitera l'engagement, la solidarité et l'action de tous les Canadiens et Canadiennes.

Que ce rapport soit à la fois un compte rendu des défis auxquels nous sommes confrontés et un appel à l'action. Ensemble, nous pouvons bâtir un Canada où la communauté juive, comme toutes les communautés de ce pays, peuvent s'épanouir en sécurité et avec dignité.

« Toutes les personnes vivant au Canada ont le droit de se sentir en sécurité dans leurs communautés, leurs quartiers, leurs écoles et leurs lieux de culte. Je remercie l'envoyée spéciale pour son leadership et son dévouement dans la lutte contre l'antisémitisme et la discrimination dans ce pays, et pour ses efforts visant à renforcer l'éducation et le devoir de commémoration de l'Holocauste, tant au Canada qu'à l'échelle internationale. Le Canada est fort en raison des personnes qui le composent et des valeurs mêmes qui nous définissent : la diversité et l'inclusion. Combattre la haine et promouvoir la sensibilisation et la compréhension à l'égard des communautés juives au Canada sont essentiels afin de bâtir un avenir commun pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. »

L'honorable Steven Guilbeault
ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes
et ministre responsable des Langues officielles

Le rapport annuel

Le présent rapport annuel de l'envoyée spéciale pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme couvre la période allant de l'assermentation de Deborah Lyons le 16 octobre 2023, jusqu'à mars 2025.

Le rapport annuel du bureau de l'envoyée spéciale offre un aperçu complet de ses activités menées au cours de l'année et demie écoulée, mettant en lumière ses actions et ses réalisations comme stipulé dans son mandat.

Le rapport met en évidence les initiatives et engagements clés qui répondent aux questions critiques relevant du portefeuille de l'envoyée spéciale. En fournissant des comptes rendus détaillés des programmes mis en œuvre, des défis relevés et des partenariats forgés, le rapport souligne l'engagement du bureau à favoriser les progrès et un impact mesurable. En outre, le rapport démontre comment ces actions sont compatibles avec le mandat de l'envoyée spéciale et permettent de l'accomplir, garantissant la responsabilité, la transparence et la réalisation durable des objectifs du bureau.



PHOTO 2

Deborah Lyons avec son prédécesseur, Irwin Cotler

Enfin, conformément au mandat du bureau, le rapport comprendra des recommandations sur la manière dont le gouvernement du Canada peut lutter efficacement contre l'antisémitisme, à l'échelle nationale et internationale, ainsi que sur la manière d'améliorer l'éducation, la sensibilisation et la commémoration de l'Holocauste.

À propos du bureau de l'envoyée spéciale

Histoire du poste d'envoyé spécial

Le mandat de l'envoyée spéciale pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme découle des engagements énoncés dans la Déclaration de Stockholm de 2000, qui comportent des volets internationaux et nationaux. Ce mandat renouvelé englobe les engagements pris par notre gouvernement lors du Sommet national sur l'antisémitisme (juillet 2021) et lors du Forum international de Malmö sur la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme (octobre 2021).

Le rôle de l'envoyée spéciale a été établi sur recommandation du premier ministre et autorisé par décret par le gouvernement canadien, en partenariat avec, entre autres, Affaires mondiales Canada et Patrimoine canadien. L'envoyée spéciale rend compte au ministre des Affaires étrangères en ce qui concerne les responsabilités internationales et au ministre de la Diversité, de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap en ce qui concerne les responsabilités nationales. L'envoyée spéciale peut également fournir des conseils au premier ministre et à tous les ministres, y compris aux titulaires des postes de ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse, de ministre de la Justice et procureur général du Canada, de ministre du Patrimoine canadien, de ministre de la Défense nationale, de président du Conseil du Trésor, de ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté et de ministre de la Sécurité publique.

Patrimoine canadien joue un rôle essentiel dans la lutte contre l'antisémitisme et pour la commémoration de l'Holocauste en étant le ministère fédéral responsable de la promotion de l'identité, de l'inclusion et de la diversité canadiennes. Patrimoine canadien a dirigé la création et la mise en œuvre à l'échelle du gouvernement de [Stratégie canadienne de lutte contre le racisme](#) et du [Plan d'action canadien de lutte contre la haine](#).

En novembre 2020, le premier ministre Justin Trudeau a nommé l'honorable Irwin Cotler premier envoyé spécial du Canada pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme. Le professeur Cotler a occupé ce poste jusqu'en 2023. Le premier ministre Trudeau a annoncé la nomination de Deborah Lyons comme nouvelle envoyée spéciale le 16 octobre 2023, pour un mandat de deux ans.

Afin de démontrer son engagement à lutter contre l'antisémitisme et l'importance de la commémoration de l'Holocauste, le gouvernement a inclus dans le budget 2024 un soutien supplémentaire au bureau en s'engageant à verser 7,3 millions de dollars sur six ans, à compter de 2024-2025, avec 1,1 million de dollars par la suite, pour renforcer le mandat de l'envoyée spéciale.

Le mandat

National :

L'envoyée spéciale soutient les efforts de lutte contre l'antisémitisme et la haine au niveau national, interagit avec les institutions et les intervenants canadiens afin de promouvoir l'éducation, la commémoration, ainsi que la recherche sur l'Holocauste, et plaide en faveur de l'adoption et de la mise en œuvre de la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH) au niveau national. Cela comprend la formulation de conseils et de recommandations au gouvernement du Canada pour lutter contre l'antisémitisme et préserver la mémoire de l'Holocauste.

International :

L'envoyée spéciale collabore avec des partenaires internationaux afin de renforcer et de promouvoir l'éducation, le devoir de mémoire, ainsi que la recherche sur l'Holocauste à l'échelle mondiale. Son rôle est également de plaider en faveur d'une adoption internationale plus large de la définition opérationnelle de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH). L'envoyée spéciale est la cheffe de la délégation du Canada auprès de l'AIMH. Elle lutte contre l'antisémitisme à l'étranger en travaillant avec des partenaires internationaux, notamment d'autres ambassadeurs et envoyés spéciaux dans le but de combattre l'antisémitisme, par l'intermédiaire du forum des envoyés spéciaux et coordonnateurs de lutte contre l'antisémitisme.

Visitez le [site Web](#) dédié à la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme au Canada pour obtenir plus d'informations sur le mandat de l'envoyée spéciale.

Haine et mémoire : Histoire de l'antisémitisme au Canada et l'impératif de commémorer l'Holocauste

L'antisémitisme au Canada

L'antisémitisme au Canada a des racines historiques profondes, se manifestant par une discrimination systémique et des préjugés sociétaux. Au cours du 19^e siècle et du début du 20^e siècle, les immigrants juifs ont été confrontés à une exclusion et à une hostilité généralisées. Les universités ont mis en place des quotas pour limiter les inscriptions d'étudiants juifs, en particulier dans les programmes de diplômes professionnels. L'Université McGill, par exemple, avait un système de quotas notoire, garantissant que les étudiants juifs ne représentaient pas plus de 10 % de certains programmes jusqu'au milieu du 20^e siècle⁴.

4 | McGill University, «The Development of Science at McGill,» McGill University - Bicentennial, July 2021. (non disponible en français)

Les taux d'antisémitisme au Canada sont en constante augmentation depuis 2019, le nombre de crimes haineux signalés à la police augmentant d'année en année. En 2021, 482 cas ont été signalés, contre 331 en 2020, soit une augmentation de 47 %. L'épidémie d'antisémitisme au Canada ne cesse d'empirer dans le monde de l'après 7 octobre. Selon Statistique Canada, l'escalade des crimes haineux antisémites a été particulièrement prononcée à la suite des événements du 7 octobre 2023. Entre octobre et décembre 2023, le nombre moyen de crimes haineux mensuels signalés contre la population juive s'élevait à 148, contre une moyenne de 51 par mois au cours des neuf mois précédents. Malheureusement, cette tendance s'est poursuivie. Les crimes haineux les plus fréquemment signalés au Canada en 2023 visaient la communauté juive, représentant 19 % du nombre total de crimes haineux, bien que les Juifs canadiens représentent environ 1 % de la population canadienne. Sur les 1 284 crimes haineux à motivation religieuse survenus en 2023 au Canada (augmentation de 67 % sur un an), 900 (70 %) visaient la communauté juive. Il y a eu plus de quatre fois plus de crimes haineux antisémites par rapport à la deuxième minorité religieuse la plus ciblée⁵.

L'importance continue de se souvenir de l'Holocauste



PHOTO 3

Deborah Lyons lors de la Marche des vivants en 2024, en compagnie de Michal Cotler-Wunsh et du survivant canadien de l'Holocauste Sol Nayman, au camp d'extermination de Treblinka

Le déni et la distorsion de l'Holocauste demeurent des défis importants au Canada, puisqu'ils sapent la vérité historique et perpétuent l'antisémitisme. Comme le dévoile l'enquête de l'Association d'études canadiennes, 16 % des Canadiens âgés de 18 à 24 ans sont d'accord pour dire que les Juifs exagèrent au sujet l'Holocauste, et environ la moitié d'entre eux ont une opinion négative des Juifs⁶.

Une étude de 2018 publiée par la Fondation Azrieli a montré que 22 % des millénariaux et de la génération Z ignoraient ou n'étaient pas certains d'avoir entendu parler de l'Holocauste⁷. En réponse à ces problèmes, le gouvernement canadien a pris des mesures pour lutter contre le déni et la distorsion de l'Holocauste. Par exemple, en 2022, une loi a été adoptée pour criminaliser la promotion délibérée de l'antisémitisme en tolérant, en niant ou en minimisant l'Holocauste, comme stipulé par l'article 319 (2.1) du Code criminel. Malgré ces efforts, la persistance du déni et de la distorsion de l'Holocauste souligne la nécessité d'une vigilance continue. Une éducation complète et des mesures proactives sont essentielles pour préserver la mémoire de l'Holocauste, ainsi que pour lutter contre la propagation de faux récits au Canada.

Il est encourageant de constater qu'à l'échelle du Canada, sept provinces et un territoire se sont engagés à intégrer l'enseignement obligatoire de l'Holocauste dans leurs programmes scolaires. Bien que cela ne suffise pas à mettre un terme à la propagation de la désinformation et de la distorsion de l'Holocauste, il s'agit d'une première étape essentielle pour garantir que les jeunes au Canada disposent des bases éducatives nécessaires pour reconnaître les dangers de l'antisémitisme, résister à la propagation de la haine et défendre les valeurs de vérité, de mémoire et de responsabilité démocratique.

5 | Statistics Canada, [Les crimes haineux déclarés par la police au Canada, 2023](#), 2023, April 25, 2025 (Ottawa: Statistics Canada).

6 | <https://acsmetropolisca-wpuploads.s3.ca-central-1.amazonaws.com/wp-content/uploads/2024/07/09122236/Fr-Holocaust-Knowledge-whats-gone-wrong-fr-version-2.pdf>

7 | Claims Conference, «[New Survey by the Azrieli Foundation and the Claims Conference Finds Critical Gaps in Holocaust Knowledge](#),» Claims Conference, January 25, 2023 (non disponible en français).

Le mandat en action

Le tableau ci-dessous présente les objectifs de haut niveau du bureau, organisés selon la section pertinente du mandat. Pour chaque objectif, le tableau détaille les mesures spécifiques prises pour remplir cette partie du mandat et les résultats concrets qui ont résulté de ces efforts.

TABLEAU 1

DOMESTIQUE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
Les dirigeants et les institutions canadiennes (tant publiques que privées) estiment qu'ils disposent des outils et des conseils nécessaires pour lutter contre l'antisémitisme.	Fournir des orientations et des conseils pour appuyer les efforts du gouvernement du Canada visant à lutter contre l'antisémitisme et la haine au Canada dans le cadre de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme Fournir des conseils aux ministres responsables afin d'éclairer l'élaboration de politiques, de propositions législatives, de programmes et de règlements qui traitent de l'antisémitisme et d'autres questions qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les Canadiennes et Canadiens juifs Travailler avec le gouvernement du Canada, les délégués et délégués canadiens de l'AIMH et d'autres partenaires nationaux pour plaider en faveur d'une compréhension, de l'adoption et de la mise en œuvre de la définition de l'antisémitisme de l'AIMH au Canada Travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada, les institutions et les intervenantes et intervenants canadiens pour respecter les engagements de la Déclaration de Stockholm de 2000 et du Forum international de Malmö de 2021 sur la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme	Organisation de réunions avec les forces de l'ordre, y compris les chefs de police Formation continue sur le Guide auprès de divers ministères, du monde des affaires et des forces de l'ordre. Organisation de réunions avec les unités de lutte contre les crimes haineux au sein des services de police Réunions régulières avec les présidents d'université pour discuter de l'antisémitisme sur les campus canadiens et suivi des discussions avec des organisations comme U15 et le Réseau des professeur.e.s canadien.ne.s engagé.e.s Réunions régulières avec des membres du monde des affaires pour discuter de la manière dont ils peuvent contribuer à la lutte contre l'antisémitisme Membre de l'organisation Allies for a Strong Canada afin d'encourager l'engagement des alliés à l'échelle du pays Collaboration avec de nombreuses ONG et chefs d'entreprise à l'échelle du pays pour identifier les interventions nécessaires pour lutter contre l'antisémitisme	Après 11 mois de travail et plus de 150 consultations, le 31 octobre 2024, le bureau a publié le tout premier guide canadien sur la définition pratique de l'antisémitisme de l'AIMH et le premier à être publié par un seul pays. Dans son rapport de décembre 2024, le comité de la justice a recommandé que tous les programmes d'équité, de diversité et d'inclusion du gouvernement du Canada incluent la communauté juive, et que la formation sur l'antisémitisme approuvée par l'envoyée spéciale soit offerte à tous les ministères du gouvernement. En septembre 2024, le bureau a animé des séances de formation sur les crimes haineux à Toronto et en Colombie-Britannique, dirigées par un expert chevronné en droit pénal et des représentants des Amis du Centre Simon Wiesenthal. L'ordre du jour couvrait une gamme complète de lois pénales, provinciales et municipales visant à lutter contre les activités motivées par la haine. Des modifications ont été apportées au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF), lancé en octobre 2024, pour inclure, pour la première fois, la possibilité pour les employés juifs de s'identifier à la fois comme groupe ethnoreligieux et religieux. En permettant aux Juives et Juifs de déclarer leur identité, cela rend le sondage plus inclusif et améliore les données sur celles et ceux qui s'identifient comme Juifs et qui travaillent pour le plus grand employeur du Canada, soit le gouvernement du Canada. En mars 2025, le bureau s'est associé au Réseau professeur.e.s canadien.ne.s engagé.e.s pour renforcer la sensibilisation et l'éducation à l'égard de la définition de l'AIMH sur les campus universitaires canadiens. Le Réseau des fonctionnaires juifs et juives a été consulté sur l'élaboration d'un cours sur l'antisémitisme destiné aux fonctionnaires fédéraux. Le cours « Agir contre l'antisémitisme en milieu de travail » est désormais offert par l'École de la fonction publique du Canada.

DOMESTIQUE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
La mémoire de l'Holocauste est préservée dans un éventail d'institutions publiques canadiennes.	Travailler en collaboration avec le gouvernement du Canada, les institutions et les intervenantes et intervenants canadiens pour faire progresser les efforts visant à promouvoir l'éducation, le devoir de mémoire et la recherche sur l'Holocauste.	Participation continue au comité consultatif pour la modernisation du Monument national de l'Holocauste. Formulation de conseils de façon continue pour le nouveau Programme national de commémoration de l'Holocauste, qui a été annoncé dans le budget 2024. Conseils aux principaux musées sur les expositions sur l'Holocauste. Intervention lors des commémorations de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste à Toronto et à Ottawa en janvier 2024. Soutien à la délégation canadienne auprès de l'AIMH, un groupe composé de 10 experts de tout le pays, afin de renforcer le devoir de mémoire de l'Holocauste à travers leurs réseaux et institutions.	Le budget 2024 comprenait un financement pour le Programme national de commémoration de l'Holocauste (5 millions de dollars sur 5 ans et un montant permanent de 2 millions de dollars par année) pour soutenir les initiatives qui visent à préserver la mémoire de l'Holocauste et à aider à améliorer la compréhension et la sensibilisation des Canadiennes et Canadiens à l'Holocauste et à l'antisémitisme contemporain. Depuis le lancement du Programme national de commémoration de l'Holocauste en novembre 2024, 13 projets ont reçu un financement pour aider à améliorer la compréhension et la sensibilisation des Canadiennes et Canadiens à l'Holocauste et à l'antisémitisme contemporain. Un montant supplémentaire de 1,4 million de dollars sera attribué dans les années à venir. En septembre 2024, le bureau a organisé le premier symposium des éducateurs nationaux sur l'Holocauste pour discuter de l'éducation obligatoire sur l'Holocauste à travers le Canada. Avec le soutien du bureau, le Canada a contribué aux ressources clés de l'AIMH, telles que les Recommandations pour l'enseignement et l'apprentissage de l'Holocauste et les Recommandations de l'AIMH pour l'enseignement et l'apprentissage de la persécution et du génocide des Roms à l'époque nazie (en anglais seulement), qui ont été transmises aux dirigeants du domaine de l'éducation aux niveaux local et provincial. Les membres de la délégation canadienne de l'AIMH se sont appuyés sur ces ressources pour conseiller les ministères provinciaux de l'Éducation et contribuer à façonner les programmes d'enseignement sur l'Holocauste, qui seront lancés à l'automne 2025.
Promouvoir le travail du bureau de l'envoyée spéciale pour la promotion de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme.	Promouvoir les activités nationales du Canada à l'appui de la commémoration de l'Holocauste et de la lutte contre l'antisémitisme sur les canaux de communication officiels du gouvernement.	Maintien d'une forte présence sur les réseaux sociaux. Rédaction d'éditoriaux publiés dans des journaux nationaux. Participation à des entrevues dans divers médias d'information, notamment le balado Canadian Jewish News et CP24, CTV News et CBC Radio. Publication et distribution de bulletins d'information pour tenir les parties prenantes informées de l'activité du bureau.	En collaboration avec Patrimoine canadien, le bureau a lancé en août 2024 une série de vidéos sur la définition de l'antisémitisme et la vie juive au Canada. Les vidéos ont eu un taux d'engagement élevé avec plus de 200 000 vues sur les différents comptes de médias sociaux du Ministère. Un nouveau site Web pour le bureau a été créé. Il proposera désormais des ressources pour celles et ceux qui recherchent des informations sur la commémoration de l'Holocauste et l'antisémitisme. Le site Web contiendra également une archive des infolettres du bureau.

DOMESTIQUE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
		Rédaction et production de contenu audiovisuel original pour sensibiliser les Canadiennes et Canadiens à l'antisémitisme et à l'engagement de le combattre. Transfert du site Web du bureau d'Affaires mondiales Canada à Patrimoine canadien en décembre 2024 et ajout de ressources supplémentaires. Participation de l'envoyée spéciale à de nombreuses conférences partout au Canada. Pour obtenir une liste de ces engagements, veuillez consulter la section intitulée : Engagements de la population, allocutions et réunions communautaires.	Des éditoriaux ont été publiés dans d'importants médias, notamment « To counter antisemitism, Canadians must first be able to recognize it » (Pour contrer l'antisémitisme, les Canadiens doivent d'abord être capables de le reconnaître), dans le Globe and Mail (novembre 2024), « Courageous leadership needed to combat antisemitism in Canada » (Un leadership courageux est nécessaire pour lutter contre l'antisémitisme au Canada), dans le National Post (juillet 2024), et « October 7 an opportunity to redouble our efforts against hate » (Le 7 octobre, une occasion de redoubler d'efforts contre la haine), dans le National Post (octobre 2024).
Le bureau formule des conseils pertinents aux représentants du gouvernement qui reflètent les préoccupations de la communauté juive du Canada.	Fournir des conseils aux ministres responsables afin d'éclairer l'élaboration de politiques, de propositions législatives, de programmes et de règlements qui traitent de l'antisémitisme et d'autres questions qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les Canadiennes et Canadiens juifs. Promouvoir la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard des communautés juives au Canada en participant à des commémorations et à des événements publics; et contribuer au recadrage des récits publics sur les communautés juives canadiennes et à la lutte contre les stéréotypes, ce qui comprend la mise en évidence des identités juives canadiennes diverses et intersectionnelles et des contributions continues des Canadiennes et des Canadiens juifs à l'édification et au progrès du Canada. Collaborer de manière proactive et régulière avec tous les types de parties prenantes au Canada, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les diverses communautés juives du pays, les organisations représentant différents groupes de la société canadienne, y compris, mais sans s'y limiter,	Tournée pancanadienne de l'envoyée spéciale pour rencontrer les communautés juives d'un bout à l'autre du Canada immédiatement après sa nomination en octobre 2023 pour confirmer leurs préoccupations et leurs priorités en matière de mesures de suivi nécessaires à tous les niveaux de gouvernement. Cela a inclus notamment des corps policiers municipaux, des présidents d'universités et de collèges, des étudiants juifs de niveau postsecondaire, des groupes communautaires juifs, des chefs d'entreprise, des chefs religieux, des politiciens aux niveaux local, provincial et fédéral et des organisations de la société civile. Ces contacts ont été maintenus dans l'objectif d'effectuer une consultation continue sur divers enjeux d'actualité. Témoignage de, l'envoyée spéciale le 2 décembre 2024 lors de réunions du gouvernement et du comité sénatorial étudiant l'antisémitisme. Témoignage devant divers comités, dont le Comité permanent de la justice et des droits de la personne, le 23 mai 2024. Participation régulière à des réunions avec des membres de tous les niveaux de gouvernement, des dirigeants municipaux et maires au premier ministre, pour discuter des problèmes auxquels est confrontée la communauté juive du Canada.	En juillet 2024, le bureau de l'envoyée spéciale et le bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels (BOFVAC) ont signé un protocole d'accord pour collaborer sur les réponses à la victimisation criminelle liée à l'antisémitisme et pour plaider en faveur de politiques et d'actions gouvernementales qui renforcent l'inclusion et la sécurité publique. Après des mois de travail, le 15 octobre 2024, Samidoun a été inscrit sur la liste des entités terroristes au Canada par Sécurité publique Canada. Le 2 décembre 2024, le ministre de la Sécurité publique a annoncé que le gouvernement avait classé les Houthis comme une entité terroriste en vertu du Code criminel. Le 13 novembre 2024, la vidéo expliquant l'antisémitisme a été publiée sur le compte Twitter de Patrimoine canadien. Cette vidéo a exposé et réfuté quelques stéréotypes antisémites classiques. En décembre 2025, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il organiserait un Forum national sur la lutte contre l'antisémitisme, qui s'est tenu le 6 mars 2025. Après avoir entendu la communauté juive, le bureau a constamment appelé à davantage de leadership à tous les niveaux, a fait une présentation au forum et a fourni des points clés sur la manière de lutter contre l'antisémitisme au Canada. Le 13 novembre 2024, la vidéo expliquant l'antisémitisme a été publiée sur le compte Twitter de Patrimoine canadien. Cette vidéo a exposé et réfuté quelques stéréotypes antisémites classiques.

DOMESTIQUE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
	les organisations représentant les communautés racisées et religieuses et les peuples autochtones, les autres ordres de gouvernement (gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux) et le monde universitaire, sur les questions et les défis actuels et émergents afin de faire progresser les solutions, les politiques et les actions éclairées par la communauté.	Rencontre avec des syndicats de fonctionnaires pour défendre les intérêts de leurs membres juifs. Participation régulière à des réunions avec diverses associations professionnelles juives pour discuter de l'antisémitisme au sein de leurs professions, notamment l'Association médicale juive de l'Ontario et le Réseau des fonctionnaires juifs et juives. Défense appuyée auprès des gouvernements provinciaux et fédéral ainsi qu'auprès de plusieurs chefs de police pour que plusieurs groupes soient inscrits sur la liste des organisations terroristes du Canada. Collaboration régulière avec le Centre consultatif des relations juives et israéliennes, les Amis du Centre Simon Wiesenthal, B'nai Brith Canada, l'Alliance des Canadiens combattant l'antisémitisme et Hillel. Appel de l'envoyée spéciale à tous les niveaux de gouvernement à mettre en œuvre des loi sur les zones « bulles » pour maintenir les lieux de culte à l'abri des manifestations et des intimidations. Collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'aider à créer un mécanisme visant à garantir que les bénéficiaires de financement gouvernemental adhèrent à la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et permettent aux fonctionnaires d'autodéclarer leur origine ethnoreligieuse, entre autres, dans les sondages.	En décembre 2025, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il organiserait un Forum national sur la lutte contre l'antisémitisme, qui s'est tenu le 6 mars 2025. Après avoir entendu la communauté juive, le bureau a constamment appelé à davantage de leadership à tous les niveaux, a fait une présentation au forum et a fourni des points clés sur la manière de lutter contre l'antisémitisme au Canada. Plusieurs organisations communautaires clés, telles que les fédérations juives, le Centre consultatif des relations juives et israéliennes et le Réseau professeur.e.s canadien.ne.s engagé.e.s, collaborent avec le bureau et sont en mesure d'échanger sur un large éventail d'enjeux et d'urgences au fur et à mesure que ceux-ci surviennent.

TABLEAU 2

INTERNATIONALE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
Assurer un leadership et la participation active du Canada à l'échelle internationale, y compris la collaboration avec les États membres de l'AIMH, afin d'assurer la commémoration de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme.	Représenter le Canada aux séances plénières semestrielles et aux réunions ad hoc pertinentes de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH), et dialoguer avec le bureau permanent, la présidence et les homologues internationaux de l'organisation. Travailler avec les autres États membres de l'AIMH sur la mémoire de l'Holocauste et l'antisémitisme afin de faire progresser les efforts existants pour renforcer et promouvoir l'éducation, le devoir de mémoire et la recherche sur l'Holocauste dans le monde entier, et pour respecter les engagements de la Déclaration de Stockholm de 2000 et du Forum international de Malmö de 2021 sur la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme. S'engager de façon bilatérale et au sein du système multilatéral, y compris avec les délégations permanentes du Canada auprès des Nations Unies, les partenaires des Nations Unies, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation des États américains et d'autres, afin de renforcer les efforts mondiaux visant à contrer l'antisémitisme et à préserver la mémoire de l'Holocauste, en représentant le Canada, à la demande de la ministre des Affaires étrangères, lors d'événements internationaux de haut niveau choisis.	Direction de la délégation canadienne lors des séances plénières de l'AIMH à Zagreb (novembre 2023), Glasgow (juin 2024) et Londres (décembre 2024), plaidant pour des engagements mondiaux plus forts pour lutter contre l'antisémitisme et promouvoir l'éducation sur l'Holocauste. Interventions lors des réunions de l'AIMH afin de plaider en faveur d'une coordination internationale renforcée en matière d'éducation sur l'Holocauste, y compris les meilleures pratiques pour intégrer la définition de travail de l'AIMH dans les cadres nationaux. Rencontres et collaborations avec plusieurs ambassadeurs et représentants diplomatiques à Ottawa, notamment Israël (octobre 2023), les États-Unis (décembre 2023), l'Ukraine (février 2024), l'Allemagne (février et octobre 2024), le Réseau de développement Aga Khan (mars 2024), l'Union européenne (mars 2024), l'Argentine (mars 2024), la Hongrie (juin 2024), la France (juin 2024), la Pologne (octobre 2024), la Roumanie (novembre 2024) et l'Italie (janvier 2025). Rencontre avec l'Union européenne, la délégation belge auprès de l'AIMH en avril 2024 et des représentants du gouvernement belge à Bruxelles pour discuter de la collecte de données, de l'antisémitisme numérique, de la sécurité nationale et de l'éducation publique. Participation à la Marche internationale des vivants en Pologne avec des survivants canadiens de l'Holocauste et participation à des discussions avec des institutions polonaises clés, telles que la Fondation Auschwitz-Birkenau et le Musée POLIN (mai 2024).	Présentation du Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH, et partage des idées et des pratiques exemplaires avec plus de 30 bureaux diplomatiques canadiens à l'étranger en octobre 2024, ce qui a conduit à des efforts diplomatiques accrus pour promouvoir le leadership du Canada dans la lutte contre l'antisémitisme. En mars 2025, l'envoyée spéciale Lyons et le Bureau, en collaboration avec l'ambassade du Canada en Lituanie, ont présenté le Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH au Parlement lituanien, à la société civile et à la communauté diplomatique en Lituanie, fournissant des idées et des recommandations sur la lutte contre l'antisémitisme en promouvant les efforts du Canada. À la suite d'une présentation du Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH en décembre 2024 lors de la réunion plénière de l'AIMH à Londres, plusieurs délégations, dont l'Italie, le Portugal et l'Australie, ont pris des mesures pour produire des guides similaires pour leurs pays, sur le modèle de celui du Canada. En décembre 2024, le Musée de l'Holocauste de Toronto a présenté au groupe de travail sur les musées et les mémoriaux de l'AIMH l'approche de Toronto en matière de préservation de la mémoire de l'Holocauste, consolidant ainsi l'influence du Canada au sein de l'AIMH et entraînant des engagements politiques accrus de la part des États membres. En mai 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a coorganisé la remise du Prix autrichien pour la mémoire de l'Holocauste (AHMA) (site en anglais seulement) à Montréal, aux côtés de l'ambassadeur d'Autriche au Canada et du consul général honoraire d'Autriche. Deux experts canadiens de l'Holocauste se sont vu décerner des prix, renforçant ainsi les partenariats diplomatiques avec l'Autriche et la Belgique, et conduisant à la reconnaissance officielle des contributions canadiennes à la recherche et à l'éducation sur l'Holocauste.

INTERNATIONALE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
			L'antisémitisme et la commémoration de l'Holocauste ont été inclus avec succès à l'ordre du jour des visites de haut niveau, comme la visite du président de la Slovaquie au Canada en janvier 2024. L'envoyée spéciale Deborah Lyons a rencontré le premier ministre slovaque, Juraj Rizman, renforçant les liens diplomatiques et soulignant l'importance de lutter contre l'antisémitisme aux niveaux national et international. Les connaissances internationales acquises grâce aux échanges avec des interlocuteurs belges en avril 2024 ont contribué à éclairer la politique intérieure canadienne, notamment la nécessité d'une coordination municipale, provinciale et fédérale pour lutter contre l'antisémitisme. Renforcement du leadership du Canada en matière de commémoration de l'Holocauste, ainsi que des liens entre les communautés juives canadiennes et américaines et reconnaissance de l'importance de la collaboration nord-américaine dans la lutte contre l'antisémitisme grâce à un discours liminaire prononcé lors de la cérémonie de la Marche des vivants Yom HaShoah à Cracovie, en Pologne, en mai 2024, devant plus de 300 participants nord-américains. Renforcement de la collaboration multilatérale du Canada avec l'OSCE, en soulignant les efforts canadiens dans la lutte contre la haine et l'antisémitisme en ligne grâce à la participation de l'envoyée spéciale Deborah Lyons en tant que panéliste à une séance avec ses homologues internationaux intitulée [traduction] : Lutte contre l'antisémitisme : de la cybersphère au monde réel à Malte, en avril 2024. Établissement de relations étroites avec de hauts fonctionnaires des Nations Unies travaillant sur l'antisémitisme et le souvenir de l'Holocauste, tels que Miguel Moratinos, une personne-ressource de l'ONU sur l'antisémitisme. Les relations établies par l'envoyée spéciale Deborah Lyons ont permis au Canada de contribuer à façonner, informer et contribuer au Plan d'action des Nations Unies pour renforcer la surveillance et la lutte contre l'antisémitisme (page en anglais seulement) publié en janvier 2025.

INTERNATIONALE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
Promouvoir et coordonner une adoption mondiale plus large de la définition de l'antisémitisme de l'AIMH grâce à des partenariats internationaux collaboratifs.	Travailler en collaboration avec les membres de l'AIMH, d'autres envoyées spéciales et envoyés spéciaux auprès de l'organisation, des ambassadrices et ambassadeurs et d'autres partenaires internationaux pour plaider en faveur d'une meilleure compréhension, de l'adoption et de la mise en œuvre de la définition de l'antisémitisme de l'AIMH, et coordonner l'action au niveau international.	L'envoyée spéciale du Canada est une membre éminente d'une coalition internationale d'envoyés spéciaux luttant contre l'antisémitisme, le réseau des envoyés spéciaux et coordonnateurs pour la lutte contre l'antisémitisme, travaillant par l'intermédiaire de l'AIMH et d'autres plateformes multilatérales. Accueil de plusieurs homologues lors de leurs visites au Canada, notamment l'envoyée spéciale d'Israël pour la lutte contre l'antisémitisme (novembre 2023) et l'envoyé spécial des États-Unis pour la surveillance et la lutte contre l'antisémitisme (décembre 2023 et novembre 2024). Rencontre avec des homologues internationaux à l'étranger, en Italie (octobre 2023), aux États-Unis (mars 2024), à l'OSCE (mars 2024), dans l'Union européenne (avril 2024), en Argentine (juillet 2024), au Royaume-Uni (décembre 2024) et en Australie (janvier 2025) et appui pour une adoption et une utilisation plus larges de la définition de l'antisémitisme de l'AIMH. Engagement auprès de parlementaires internationaux et d'élus d'Israël (décembre 2023), des États-Unis (mars 2024), du Royaume-Uni (juin 2024) et d'Australie (novembre 2024) pour souligner les efforts du Canada pour lutter contre l'antisémitisme et l'importance de la définition de l'antisémitisme de l'AIMH.	Le Guide a été traduit en lituanien en mars 2025 et était en cours de traduction en italien au moment de la publication de ce rapport. Ces efforts démontrent le leadership canadien dans la promotion de la définition de l'antisémitisme de l'AIMH à l'échelle internationale. Le bureau de l'envoyée spéciale a contribué à l'élaboration des Lignes directrices mondiales pour la lutte contre l'antisémitisme, dirigées par l'envoyée spéciale des États-Unis pour la surveillance de l'antisémitisme et publiées à Buenos Aires, en Argentine, en juillet 2024. Les efforts du Canada ont contribué à l'approbation des lignes directrices par 38 pays et quatre organisations internationales (au moment de la publication de ce rapport). À la suite des interventions canadiennes lors de la réunion plénière de l'AIMH à Zagreb en novembre 2023, l'envoyée spéciale du Canada a été invitée à faire partie d'un groupe de travail informel de coordonnateurs nationaux et d'envoyés spéciaux sur la lutte contre l'antisémitisme en ligne, qui se réunit tous les trimestres. Les idées et réflexions canadiennes sur la lutte contre l'antisémitisme en ligne ont été valorisées par les membres du groupe de travail, permettant le partage, l'échange et la comparaison des initiatives canadiennes avec celles d'autres pays. Le bureau de l'envoyée spéciale a soutenu la rédaction et la publication de plusieurs déclarations communes avec ses homologues internationaux réaffirmant l'engagement du Canada à lutter contre l'antisémitisme et à promouvoir la définition de l'antisémitisme de l'AIMH. Cela comprend notamment une déclaration commune avec 32 envoyés spéciaux et coordonnateurs sur la lutte contre l'antisémitisme (novembre 2023), une déclaration commune avec l'envoyée spéciale d'Israël (décembre 2023), des meilleures pratiques pour les Principes de Washington sur les œuvres d'art confisquées par les nazis (mai 2024) et une déclaration commune des coordonnateurs nationaux et des envoyés spéciaux sur la lutte contre l'antisémitisme concernant les événements à Amsterdam le 7 novembre (novembre 2024). Les efforts canadiens pour lutter contre l'antisémitisme, comme la publication du Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH, ont été reconnus par des homologues du Royaume-Uni. En mars 2025, le Canada a adhéré à un accord de coopération sur la lutte contre l'antisémitisme entre les bureaux des envoyés spéciaux du Royaume-Uni, du Canada et de l'Australie, axé sur des domaines spécifiques, notamment les universités, la sécurité et les services de police.

INTERNATIONALE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
Bâtir des coalitions et des réseaux coopératifs qui étendent l'impact du Canada, garantissant une action efficace contre l'antisémitisme et d'autres formes de haine à l'échelle mondiale.	Collaborer avec des organisations internationales et des organisations de la société civile dans d'autres pays, en coordination avec les missions du Canada dans ces pays, pour défendre les droits de la personne et lutter contre l'antisémitisme et d'autres formes d'exclusion et de haine, et coordonner des stratégies d'action collective pour les contrer. Travailler en collaboration avec d'autres envoyées spéciales et envoyés spéciaux et représentantes et représentants canadiens pour promouvoir l'inclusion et le respect de la diversité dans le cadre de la protection des droits de la personne par le Canada.	Poursuite d'un engagement auprès des plateformes de médias sociaux (Meta, X et TikTok) pour les encourager à lutter contre l'antisémitisme en ligne, le déni de l'Holocauste et les discours de haine en ligne. Engagement auprès de groupes internationaux de la société civile, tels que la Ligue anti-diffamation, le Centre de lutte contre la haine numérique, le Mouvement de lutte contre l'antisémitisme, Combattre l'antisémitisme en ligne, le Comité juif américain et le Congrès juif mondial afin de collaborer à l'identification de stratégies de lutte contre l'antisémitisme en ligne et en personne. Rencontres avec les familles des otages kidnappés lors des attaques terroristes du Hamas contre Israël le 7 octobre 2023 et réitération du soutien du Canada à la libération inconditionnelle de tous les otages. Ces rencontres ont eu lieu en octobre 2023, mars 2024 et avril 2024. Représentation du Canada à diverses conférences internationales, notamment au Forum international sur la mémoire et l'apprentissage de l'Holocauste à l'ère de l'information manipulée, en Pologne en janvier 2025.	Le bureau de l'envoyée spéciale a participé au forum sur les politiques de Meta, en mai 2024, et a contribué à l'élaboration de sa nouvelle stratégie visant à lutter contre l'utilisation du terme « sioniste » lorsqu'il est utilisé comme discours de haine. Renforcement de la collaboration avec les organisations internationales de la société civile pour lutter contre l'antisémitisme numérique, notamment en intégrant les recherches et les recommandations politiques du Centre de lutte contre la haine numérique dans l'engagement du bureau auprès du Groupe interparlementaire sur la lutte contre l'antisémitisme en ligne et du réseau des envoyés spéciaux et coordonnateurs pour la lutte contre l'antisémitisme. Une coordination efficace entre le Mouvement de lutte contre l'antisémitisme et le bureau de l'envoyée spéciale a permis à deux dirigeants municipaux canadiens, soit les maires de Vaughan et de Markham, de participer à une conférence sur les efforts municipaux pour lutter contre l'antisémitisme, en novembre 2024 en Californie, renforçant ainsi l'importance de tous les niveaux de gouvernement dans la lutte contre l'antisémitisme. En octobre 2024, le bureau et la Ligue anti-diffamation ont coordonné avec succès une réunion du J7, un groupe de travail international contre l'antisémitisme, composé d'organisations juives d'Argentine, d'Australie, du Canada, de France, d'Allemagne, du Royaume-Uni et des États-Unis. Les envoyés spéciaux et les coordonnateurs sur l'antisémitisme, avec le soutien du bureau de l'envoyée spéciale du Canada, se sont joints aux représentants de la société civile de chaque pays afin de déterminer comment le groupe peut œuvrer efficacement à la lutte contre l'antisémitisme, grâce aux efforts conjoints du gouvernement et de la société civile.
Afficher l'engagement international du Canada envers le devoir de mémoire et la prévention de l'antisémitisme grâce à des communications coordonnées et percutantes.	Faire la promotion des activités internationales du Canada à l'appui de la commémoration de l'Holocauste et de la lutte contre l'antisémitisme, notamment dans les produits de communication de l'AIMH et sur les canaux de communication officiels du gouvernement (par exemple, le profil officiel des médias sociaux et les pages Web du gouvernement du Canada) par l'entremise d'un cadre de communication conjoint dirigé par Affaires mondiales Canada et le ministère du Patrimoine canadien.	Publication du Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH le 31 octobre 2024, diffusé largement sur les sites Web officiels du gouvernement, les plateformes de communication de l'AIMH et les canaux diplomatiques internationaux. Rédaction d'essais représentant la perspective canadienne sur la lutte contre la montée de l'antisémitisme dans le rapport de l'Université de Tel-Aviv en février 2024 et mars 2025. Intégration de l'antisémitisme numérique comme thème central de	La promotion du Guide de l'AIMH l'a positionné comme une référence internationale, notamment en janvier 2025, lorsque des partenaires, tels que le Commissaire chargé de surveiller et de combattre l'antisémitisme de l'Organisation des États américains, l'ont adopté, améliorant ainsi la visibilité du rôle du Canada dans les efforts mondiaux de commémoration de l'Holocauste. Renforcement de la contribution du Canada aux efforts de communication mondiaux de l'AIMH, en veillant à ce que les initiatives menées par le Canada soient présentées dans les rapports de l'AIMH et dans les documents destinés au public, comme le site Web de l'AIMH.

INTERNATIONALE			
Objectif	Mandat	Actions	Principaux résultats visés
		la sensibilisation internationale du Canada, en plaidant en faveur de mesures législatives et de campagnes de sensibilisation du public sur la prolifération du négationnisme de l'Holocauste en ligne. Soutien au premier ministre du Canada lors de sa visite en Pologne pour la 80e commémoration de la libération d'Auschwitz-Birkenau en janvier 2025 en l'accompagnant, en rencontrant des survivants canadiens de l'Holocauste et en participant à des événements officiels.	Amélioration de l'engagement du public en matière de commémoration de l'Holocauste et de prévention de l'antisémitisme, en atteignant un public plus large grâce à des campagnes de messages ciblées menées par Affaires mondiales Canada, Patrimoine canadien et des partenaires du milieu universitaire, tels que l'Institut Irwin Cotler pour la démocratie, les droits de la personne et la justice de l'Université de Tel-Aviv. Renforcement du leadership du Canada dans la lutte contre l'antisémitisme et le déni de l'Holocauste en soutenant les communications du premier ministre, du Bureau du Conseil privé (BCP), de la ministre des Affaires étrangères et du Développement international et du ministre de la Culture et de l'Identité canadiennes.

Pleins feux sur les retombées : Faits saillants de certains travaux du bureau de l'envoyée spéciale

Les 100 premiers jours : écouter et témoigner

À la suite de sa nomination comme envoyée spéciale le 16 octobre, et surtout, compte tenu des conséquences de la journée du 7 octobre, l'ambassadrice Deborah Lyons a donné la priorité à la rencontre avec les communautés juives à l'échelle du Canada. Elle s'est rendue à Winnipeg, Toronto, Vancouver, Montréal, Moncton et Halifax, où elle a rencontré des représentants d'un large éventail de la communauté juive, ainsi que des responsables de l'application de la loi, des gouvernements provinciaux et municipaux, des conseils scolaires, des présidents d'université et bien d'autres.

Après avoir terminé sa tournée pancanadienne, l'envoyée spéciale Lyons s'est rendue à Zagreb, en Croatie, dans le cadre de son rôle de cheffe de la délégation canadienne auprès de l'AIMH, du 27 au 30 novembre 2023. Avec des membres de 35 pays et neuf partenaires internationaux, elle a abordé des questions liées à l'antisémitisme, au négationnisme et à la distorsion de l'Holocauste.

L'envoyée spéciale Deborah Lyons s'est également rendue en Israël du 2 au 5 décembre 2023 pour constater la dévastation et les ruines du kibboutz Be'eri, y compris la maison de son amie et éminente militante pacifiste israélo-canadienne Vivian Silver, de mémoire bénie, qui était l'une des victimes canadiennes du carnage brutal du 7 octobre. Lors de son séjour en Israël, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a rencontré Isaac Herzog, le président d'Israël, et d'autres dirigeants pour partager les efforts du Canada à la lutte contre l'antisémitisme.

À son retour au Canada, l'envoyée spéciale a rencontré deux délégations de familles dont les proches étaient toujours retenus en otages à Gaza. Madame Lyons a écouté leurs histoires déchirantes et a promis que le Canada ferait tout son possible pour leur libération.

Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH)

Le bureau était extrêmement fier de publier le *Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH* du gouvernement du Canada (le Guide) le 31 octobre 2024.

La publication du Guide répond à un engagement pris en 2022 par le premier ministre Justin Trudeau auprès du gouvernement du Canada d'élaborer un guide sur la définition pratique de l'antisémitisme de l'AIMH, que le gouvernement a adoptée en 2019 dans le cadre de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme. Le Guide reflète 11 mois d'efforts et de consultations auprès de plus de 150 personnes et groupes à l'échelle du pays, y compris des experts en antisémitisme, des universitaires, des dirigeants communautaires, des professionnels du droit et des organisations de défense des droits. Ce processus collaboratif a permis de garantir que le Guide soit à la fois complet et reflète les diverses perspectives du Canada. Fondé sur la définition mondialement reconnue de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste, le Guide fournit des conseils clairs et pratiques pour identifier et comprendre les incidents et la rhétorique antisémites.



PHOTO 4

Deborah Lyons tenant un exemplaire du Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH.

Le Guide constitue un outil essentiel pour lutter contre l'antisémitisme dans tous les domaines clés de l'activité du bureau. Sans la capacité de reconnaître l'antisémitisme sous ses nombreuses formes, les efforts déployés pour le combattre restent inefficaces.

Reconnaissant que la lutte contre l'antisémitisme nécessite à la fois une sensibilisation et des mesures concrètes, le Guide fournit des recommandations pratiques pour mettre en œuvre efficacement la définition de l'AIMH dans plusieurs secteurs critiques.

Éducation : Stratégies pour sensibiliser les étudiants et les professeurs à l'antisémitisme et promouvoir des environnements inclusifs.

Application de la loi : Lignes directrices sur l'identification et le traitement des crimes et incidents haineux antisémites.

Gouvernement : Recommandations pour garantir que les politiques luttent activement contre l'antisémitisme et soutiennent les communautés juives.

Lieux de travail : Outils pour créer des lieux de travail exempts de discrimination et de harcèlement antisémites.

Société civile : Conseils pratiques pour les organisations et les particuliers afin de reconnaître et de combattre l'antisémitisme dans leurs communautés.

Pour plus d'information et pour consulter le *Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste*, veuillez suivre le lien suivant : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/canada-holocauste/antisemitisme/guide-definition-antisemitisme.html>

Budget 2024

Afin de lutter contre la haine sous toutes ses formes, le budget 2024 a prévu 273,6 millions de dollars sur six ans, à compter de 2024-2025, et 29,3 millions de dollars par la suite, pour le Plan d'action canadien de lutte contre la haine pour soutenir la sensibilisation communautaire et la réforme de l'application de la loi, de lutter contre la hausse des crimes haineux, de renforcer la sécurité communautaire, de lutter contre la radicalisation et d'accroître le soutien aux victimes.

Cela inclut les éléments suivants :

Programme national de commémoration de l'Holocauste (PNCH) : 5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, et 2 millions de dollars par an par la suite pour un programme permanent de commémoration et d'éducation sur l'Holocauste. Le nouveau programme soutient des projets qui visent à préserver la mémoire de l'Holocauste, à mieux comprendre les connaissances (et les lacunes) des Canadiennes et Canadiens sur l'Holocauste et à créer de nouveaux outils pour mobiliser la population.

Soutien à l'envoyée spéciale pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme : 7,3 millions de dollars sur six ans, à compter de 2024-2025, et 1,1 million de dollars par la suite, pour renforcer le mandat de l'envoyée spéciale.

Formation pour les forces de l'ordre : 26,8 millions de dollars sur quatre ans à Sécurité publique Canada pour améliorer la formation des policiers sur la façon d'intervenir en cas de crimes haineux, y compris les incidents antisémites.

Financement du Musée de l'Holocauste de Montréal : 5 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2024-2025, pour soutenir la construction du nouveau Musée de l'Holocauste à Montréal. Ce projet s'appuie sur un investissement antérieur de 20 millions de dollars pour soutenir ce projet et fait partie d'une série d'investissements générationnels visant à soutenir le réaménagement et le renouvellement des principaux centres d'éducation sur l'Holocauste au Canada, notamment des investissements pour le Musée de l'Holocauste de Toronto et pour soutenir la construction d'un nouveau centre communautaire juif du Grand Vancouver, qui comprendra un bâtiment agrandi pour le Centre d'éducation sur l'Holocauste de Vancouver.

Amélioration de la collecte de données sur les crimes haineux : 10 millions de dollars sur cinq ans à Statistique Canada à compter de 2024-2025 pour améliorer la collecte, l'analyse et la diffusion des statistiques sur les crimes haineux, contribuant ainsi à suivre les tendances en matière d'antisémitisme.

Augmentation du financement du programme d'infrastructure de sécurité : Octroi de 15 millions de dollars supplémentaires sur trois ans, à compter de 2024-2025, pour soutenir des mesures de sécurité renforcées pour les organisations communautaires à risque, notamment les synagogues, les écoles et les centres culturels.

Lancement d'une évaluation pour moderniser et améliorer le Monument national de l'Holocauste du Canada : En utilisant les ressources existantes, le gouvernement fédéral travaillera avec des spécialistes de l'Holocauste, des experts en éducation et la communauté locale pour accroître la visibilité du Monument et renforcer l'engagement à Ottawa, mais aussi auprès des citoyens de tout le pays.

Éducation

L'éducation sur l'Holocauste est une pierre angulaire pour favoriser la compréhension, la tolérance et la résilience face à la haine chez les jeunes Canadiennes et Canadiens. Alors que la mémoire de l'Holocauste s'inscrit de plus en plus dans l'histoire, l'urgence d'éduquer les jeunes générations devient de plus en plus critique. En comprenant les horreurs de l'antisémitisme et les conséquences dévastatrices des préjugés non contrôlés, les jeunes peuvent développer l'empathie et la conscience nécessaires pour construire une société plus inclusive. Au Canada, où la diversité est une valeur fondamentale, le fait de doter les élèves de connaissances sur l'Holocauste sert non seulement de leçon sur le passé, mais aussi de garantie

pour l'avenir, en s'assurant que les principes de justice, de droits de la personne et de respect mutuel demeurent au cœur de notre identité nationale.

Et, comme mentionné ci-dessus, les jeunes Canadiens et Canadiennes présentent les taux les plus élevés de scepticisme à l'égard de l'Holocauste au pays. En outre, celles et ceux qui pensent que la communauté juive exagère à propos de l'Holocauste sont également plus susceptibles d'avoir une opinion négative de la communauté juive. Il est donc impératif de déployer davantage d'efforts pour assurer une éducation efficace sur l'Holocauste d'un océan à l'autre.

Symposium des éducateurs sur l'Holocauste



PHOTO 5

Deborah Lyons et les éducateurs spécialisés dans les études de l'Holocauste se sont réunis à Toronto pour un symposium organisé par le Bureau de l'envoyée spéciale.

À la fin du mois de septembre 2024, le bureau a organisé le tout premier symposium national pour les meilleurs enseignants spécialisés de l'Holocauste au Canada. Ce groupe d'éducateurs chevronnés et expérimentés a discuté de la mise en œuvre du programme d'études amélioré sur l'Holocauste à partir de l'automne 2025, comme l'exigent la plupart des provinces. Les éducateurs ont également discuté de la nécessité d'une éducation contemporaine sur l'antisémitisme dans les écoles, distincte de l'éducation sur l'Holocauste. Le bureau a l'intention de convoquer prochainement une autre de ces réunions, en plus de celles avec les ministres provinciaux de l'Éducation, pour discuter de la manière dont ils peuvent davantage se mobiliser pour garantir que les écoles canadiennes soient exemptes d'antisémitisme.

Programme national de commémoration de l'Holocauste

Dans le budget 2024, le gouvernement a annoncé la création d'un nouveau programme national de commémoration de l'Holocauste. Ce programme prévoit un financement de 5 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2024-2025 et de 2 millions de dollars par la suite pour soutenir des initiatives qui visent à préserver la mémoire de l'Holocauste et à aider à améliorer la compréhension et la sensibilisation des Canadiens et Canadiennes à l'Holocauste, ainsi qu'à l'antisémitisme contemporain.

Le bureau a joué un rôle clé dans l'élaboration du programme et a régulièrement consulté l'équipe du programme après l'appel à propositions de novembre 2024 pour s'assurer que le financement soit destiné à des projets qui contribuent à l'objectif de maintenir vivante la mémoire de l'Holocauste et d'aider les personnes au Canada à mieux comprendre la manière dont l'antisémitisme affecte encore le pays aujourd'hui.

À la fin du mois de mars 2025, 13 projets ont reçu un financement, soit les suivants :

TABLEAU 3

Organisme	Titre ou traduction du titre du projet
Amis du Centre Simon Wiesenthal pour les études sur l'Holocauste	Favoriser le changement : l'éducation sur l'Holocauste pour une nouvelle génération
Musée de l'Holocauste de Toronto	Changer le récit : une campagne pour lutter contre la désinformation sur l'Holocauste et promouvoir l'éducation aux médias
Société de la Fédération juive de Victoria et de l'île de Vancouver	Formation à l'éducation et à la sensibilisation à l'Holocauste et à l'antisémitisme pour Victoria, Colombie-Britannique et sa région
Montreal Holocaust Museum/Musée de l'holocauste de Montréal	Projet de recherche en éducation sur l'Holocauste et l'antisémitisme
Société canadienne pour Yad Vashem	Fournir des ressources spécialisées en matière d'éducation, de recherche et de commémoration sur l'Holocauste
Société pour l'éducation et la mémoire du Centre de l'Holocauste de Vancouver	Vestiges de la Shoah : Interagir avec l'Holocauste en ligne grâce à des ressources d'apprentissage numériques (« le Projet »)
Fédération juive d'Ottawa	Livrets de témoignages de survivants de l'Holocauste
Hillel Ontario	Bourse SHARE
Université de Victoria	Développer des ressources pédagogiques et des activités de sensibilisation tenant compte des traumatismes pour les témoignages de survivants basés sur les arts
Société bénévole de propagation de l'Hébreu	Jeunes champions de la lumière sur les ténèbres
Communauté juive russophone de Toronto	Échos de la survie : Voix des survivants de l'Holocauste soviétique
Conseil national des femmes juives du Canada, section de Toronto	Créer un dialogue sur Israël et l'antisémitisme : le pouvoir des petites conversations
Fondation canadienne atlantique pour l'éducation sur l'Holocauste	Exposition éducative sur l'Holocauste

Application de la loi

Travail avec le bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels

En juillet 2024, le bureau de l'envoyée spéciale et le bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels (BOFVAC) ont signé un protocole d'accord pour collaborer sur les réponses à la victimisation criminelle liée à l'antisémitisme et pour plaider en faveur de politiques et d'actions gouvernementales qui renforcent l'inclusion et la sécurité publique.

En vertu de cet accord :

- Le bureau de l'envoyée spéciale fera des recommandations et partagera des informations et de meilleures pratiques pour soutenir les communautés juives affectées négativement par les politiques, services ou programmes fédéraux.
- Le BOFVAC acceptera les références et améliorera la sensibilisation aux programmes et services fédéraux existants pour les victimes, garantissant ainsi que les victimes juives de crimes puissent accéder aux ressources dont elles ont besoin.

Formation sur les crimes haineux

En septembre 2024, le bureau a animé des séances de formation sur les crimes haineux à Toronto et en Colombie-Britannique, réunissant Mark Sandler, un expert principal en droit pénal, et les Amis canadiens du Centre Simon Wiesenthal. La séance de Toronto, qui s'est tenue au Collège de police de Toronto, a réuni des membres de diverses unités de lutte contre les crimes haineux, notamment le Service de police de Toronto, de Hamilton, de Halton et de York, ainsi que plusieurs procureurs de la Couronne. La séance a porté sur un large éventail de lois pénales, provinciales et municipales visant à lutter contre les activités motivées par la haine, avec des exercices interactifs et des scénarios de cas. Les principaux sujets abordés comprenaient les défis liés au maintien de l'ordre lors des protestations, des manifestations et des occupations, les questions relatives à la Charte, les infractions terroristes et les conséquences de l'inscription d'entités sur la liste des groupes terroristes. Une formation distincte a été donnée à Vancouver par les mêmes personnes à l'intention de la GRC de la Colombie-Britannique et des procureurs de la Couronne de la région du Grand Vancouver. Le bureau continue de promouvoir cette importante formation auprès des forces de l'ordre partout au Canada.

Forum national de lutte contre l'antisémitisme

Le 6 mars 2025, le gouvernement du Canada a convoqué le Forum national de lutte contre l'antisémitisme à Ottawa, réunissant des dirigeants fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux ainsi que des représentants et représentantes des forces de l'ordre, des procureurs et de la communauté juive. Ce rassemblement de dirigeants a abordé la menace croissante que représente l'antisémitisme pour la sécurité publique et a abouti à un engagement en faveur d'un plan d'action.

S'exprimant lors du Forum, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a souligné cinq principes directeurs pour guider les efforts nationaux :

1. La clarté plutôt que l'hésitation : le temps de la confusion est révolu, des solutions concrètes existent et doivent être mises en œuvre dès maintenant.
2. Adopter la définition de l'AIMH : il s'agit de la norme nationale établie et son application efficace est essentielle dans toutes les institutions.



PHOTO 6

Deborah Lyons lors du Forum national sur la lutte contre l'antisémitisme

3. Utiliser des outils pratiques : le guide de l'AIMH permet à la police, aux éducateurs et aux décideurs politiques de reconnaître et de réagir à l'antisémitisme.
4. Lutter contre la désinformation : il est essentiel de veiller à la bonne compréhension du public, en particulier en ce qui concerne le sionisme et la liberté d'expression.
5. Faire preuve de courage : la lutte contre l'antisémitisme exige un leadership collectif et une détermination de la part de tous les secteurs de la société.

Après le Forum, le gouvernement du Canada a pris 12 engagements⁸, notamment :

- Collaborer avec des partenaires de tous les ordres de gouvernement afin de mieux faire connaître la définition de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH) et tous les éléments contenus dans le Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH.
- Veiller à ce que les paiements de transfert soient conçus, versés et gérés avec intégrité, responsabilité et transparence, et à ce que les bénéficiaires du financement gouvernemental respectent les valeurs qui sous-tendent la Charte canadienne des droits et libertés.
- Octroyer 1,4 million de dollars en nouveaux fonds pour sept nouvelles initiatives dans le cadre du Programme national de commémoration de l'Holocauste. Ces projets ne feront pas seulement la promotion de l'éducation et de la sensibilisation sur l'Holocauste, mais joueront également un rôle clé dans la lutte active contre l'antisémitisme à l'échelle du Canada.
- S'engager à travailler avec Statistique Canada pour améliorer la cohérence des données et la formation afin de mieux identifier et signaler les crimes haineux, y compris l'antisémitisme.

Universités

Le bureau s'engage à travailler avec les établissements postsecondaires canadiens dans leurs efforts pour lutter contre le fléau de l'antisémitisme qui s'est emparé de leurs campus. Tout au long de l'année, le bureau est resté en contact avec les établissements postsecondaires du pays, que ce soit par des visites sur les campus, un engagement coordonné avec les administrations universitaires, des appels réguliers avec des groupes d'étudiants juifs ou des discussions avec des associations et des groupes de défense tels que U15.

Le 14 août 2024, le député Anthony Housefather et l'envoyée spéciale Deborah Lyons ont envoyé une lettre aux établissements d'enseignement secondaire de tout le Canada avant la nouvelle année scolaire. La lettre comprenait six recommandations concrètes visant à aider les écoles à créer un environnement plus sûr et plus inclusif pour les étudiants juifs. Ces recommandations étaient fondées sur le besoin urgent de lutter contre la montée de l'antisémitisme et de garantir que tous les élèves puissent apprendre dans un environnement exempt de haine, de préjugés ou de discrimination.

Le bureau continue de travailler avec les trois conseils, soit le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé du Canada, afin de s'assurer que ces organismes de financement soient conscients de la façon dont l'antisémitisme peut affecter la recherche universitaire au Canada et demeurent mobilisés à cet égard. Ces organismes doivent aussi veiller, par conséquent, à ce que la recherche fondamentale ne soit pas entravée par l'antisémitisme.

D'octobre 2023 jusqu'à la publication de ce rapport, le bureau a rencontré plusieurs sections de Hillel à l'échelle du Canada (Hillel C.-B., Hillel Québec et Hillel Ontario) pour mieux comprendre les expériences des étudiants postsecondaires confrontés à l'antisémitisme, afin de travailler en collaboration sur des projets tels que la collecte de données et partager les expériences des étudiants postsecondaires avec les autorités compétentes (présidents d'universités et de collèges, ainsi que ministères de l'Enseignement supérieur).

8 | <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/nouvelles/2025/03/le-gouvernement-du-canada-organise-le-forum-national-de-lutte-contre-lantisemitisme.html>

Partenariat avec le Réseau des professeur.e.s canadien.ne.s engagé.e.s

Le Réseau professeur.e.s canadien.ne.s engagé.e.s a été créé en 2022 par des membres du corps professoral qui travaillent sur les questions d'antisémitisme sur les campus canadiens depuis près de 20 ans. Ce groupe non partisan d'universitaires juifs et non juifs plaide pour le renforcement de la liberté universitaire, de la diversité des points de vue et de l'inclusion sur les campus canadiens. Le Réseau représente désormais plus de 337 universitaires juifs et non juifs provenant de 44 institutions à l'échelle du Canada.

En mars 2025, le bureau s'est associé au Réseau, qui fournira une formation sur le Guide aux établissements d'enseignement supérieur. Le Réseau produira également des documents d'accompagnement pour le Guide, notamment sur des sujets tels que « la liberté d'expression et la liberté universitaire dans un contexte canadien » et « les campus inclusifs et l'antisémitisme ».

Données et recherche

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec Statistique Canada et les unités de lutte contre les crimes haineux de tout le pays pour plaider en faveur de données plus actuelles et plus détaillées sur les crimes haineux. Maintenant que ces informations sont disponibles, nous allons nous concentrer sur leur utilisation pour orienter les politiques fondées sur des données probantes visant à mieux protéger les personnes juives au Canada et d'autres communautés vulnérables. Cela comprend l'évaluation de la nécessité de mesures ciblées, telles qu'une loi sur les zones « bulles » afin de garantir la sécurité autour des lieux de culte, des centres communautaires et d'autres espaces à risque.

Enquête sur l'antisémitisme dans les écoles

Le bureau a identifié un manque important de recherche et de données sur la prévalence de l'antisémitisme dans les écoles publiques. Afin de résoudre ce problème, le bureau s'est associé au professeur Robert Brym, éminent sociologue canadien de l'Université de Toronto et membre de la Société royale du Canada, dont les recherches se sont largement concentrées sur l'antisémitisme, les attitudes sociales et la communauté juive au Canada. Ensemble, ils ont lancé une enquête à l'échelle de l'Ontario, soit la province qui comprend la plus grande population d'étudiants juifs, afin de recueillir des données de première main auprès des étudiants et des familles. Les résultats fourniront des informations essentielles sur la portée et la nature de l'antisémitisme dans les environnements scolaires, et serviront de base à l'élaboration de mesures fondées sur des données probantes par les décideurs politiques et les éducateurs.

Engagements publics, discours et réunions communautaires



PHOTO 7

Deborah Lyons s'exprimant lors d'un événement organisé par le Shalom Hartman Institute à Toronto.

L'envoyée spéciale a prononcé de nombreux discours, assisté à de nombreux événements et rencontré des groupes de la communauté juive dans le but de contribuer au dialogue national en cours autour de la commémoration de l'Holocauste et de la lutte contre l'antisémitisme, ce qui a favorisé l'intégration de ces discussions importantes dans la sphère publique.

Voici un aperçu de quelques-uns de ces événements :

- L'envoyée spéciale, accompagnée du premier ministre, de l'ancien envoyé spécial Irwin Cotler et de l'ambassadeur d'Israël au Canada Moed Iddo, a rencontré la délégation israélienne des membres des familles des victimes et des otages de l'horrible attentat terroriste du 7 octobre.
- Le 3 novembre 2023, l'envoyée spéciale Deborah Lyons s'est adressée au conseil d'administration de l'UJA à Toronto au sujet de sa vision du bureau.
- En janvier 2024, pour marquer le triste anniversaire des 100 jours de captivité des otages, l'envoyée spéciale a pris la parole lors d'un rassemblement de solidarité à la Congrégation Habonim de Toronto. Cet événement solennel a réuni des familles d'otages canadiennes, des survivants de l'Holocauste, des membres du public et des députés.
- Le 27 janvier 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a prononcé un discours au Monument national de l'Holocauste en l'honneur de la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.
- Le 5 février 2024, l'envoyée spéciale a rencontré le conseil d'administration de la Fédération juive de Calgary ainsi que le Comité des relations communautaires.
- L'envoyée spéciale s'est exprimée devant une foule de 3 000 personnes le 24 mars 2024, lors d'un événement organisé par l'association Canadian Women Against Antisemitism (CWAA) à Toronto. L'événement a appelé à la fin de la haine dans nos rues et nos institutions.
- Le 17 mai 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a présenté Yossi Klein Halevi au Beth Tzedec de Toronto. M. Klein Halevi a parlé des sentiments de vulnérabilité partagés entre les Israéliens et les Juifs nord-américains dans un monde après le 7 octobre.
- Le 5 septembre 2024, l'envoyée spéciale s'est exprimée aux côtés de Michal Cotler-Wunsch lors du lancement de la campagne de la Fédération juive de Hamilton.
- Le 8 septembre 2024, Deborah Lyons a marché en solidarité avec Anthony Housefather et la communauté juive de Montréal lors de la Marche pour Jérusalem.
- Le 25 septembre 2024, l'envoyée spéciale a de nouveau partagé la scène avec Michal Cotler-Wunsch au Musée des droits de la personne à Winnipeg.
- Le 5 novembre 2024, l'envoyée spéciale s'est exprimée au cabinet d'avocats McCarthy Tetreault à l'occasion de l'événement de la Semaine d'éducation sur l'Holocauste concernant la manière dont les dirigeants peuvent promouvoir l'inclusion au sein de leur organisation.
- Le 9 décembre 2024, l'envoyée spéciale a fait une présentation au Comité sénatorial permanent des droits de la personne.
- Le 13 février 2025, Deborah Lyons a rencontré des étudiants de Hillel à l'Université de Toronto. Les étudiants lui ont partagé leurs expériences de l'antisémitisme dans les salles de classe, sur le campus et au sein du gouvernement étudiant.

Le travail au sein du gouvernement

L'antisémitisme au sein des ministères, comme dans toute institution, est une réalité troublante qui porte atteinte aux valeurs d'équité, d'inclusion et de droits de la personne que défend le Canada. Cette forme d'antisémitisme peut se manifester de plusieurs manières, notamment par des pratiques d'embauche ou de promotion biaisées, l'exclusion des voix juives des processus décisionnels et la perpétuation de stéréotypes ou de politiques qui marginalisent les communautés juives. Alors que ces situations ne sont pas toujours manifestes, elles peuvent créer une culture de méfiance et de discrimination, réduisant la capacité des ministères à servir tous les Canadiens et Canadiennes de manière équitable.

La lutte contre l'antisémitisme au sein des ministères est essentielle pour favoriser la confiance du public et pour garantir que les politiques et les programmes reflètent les principes d'équité et d'inclusion. En s'attaquant à l'antisémitisme à l'interne, les ministères donnent l'exemple au secteur public en général, renforçant ainsi l'engagement du Canada envers une société où tous les individus sont traités avec dignité et respect, quelles que soient leurs origines ou leurs croyances.

Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux

C'est ainsi que le bureau, en collaboration avec le député Anthony Housefather et le Réseau des fonctionnaires juifs et juives, a fait valoir la nécessité d'apporter des modifications au Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux (SAFF). Pour la première fois, le SAFF offre aux employés juifs la possibilité de s'identifier à la fois comme groupe ethnoreligieux et comme groupe religieux. En permettant aux personnes juives d'autodéclarer leur identité, le sondage s'avère plus inclusif et améliore les données sur ceux qui s'identifient comme Juifs et travaillent pour le plus grand employeur du Canada, soit le gouvernement du Canada.

Attestation

Le bureau collabore actuellement avec le Secrétariat du Conseil du Trésor afin d'élaborer une mesure de protection, telle qu'une attestation, qui garantirait que le financement gouvernemental ne soit pas alloué à des bénéficiaires qui compromettent la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme, laquelle comprend la définition opérationnelle de l'antisémitisme de l'AIMH. Ce travail s'appuie sur les efforts déjà mis en œuvre pour les programmes de Patrimoine canadien. Bien que l'élaboration des politiques soit en cours, le bureau estime que ce travail est essentiel et que le financement public ne doit être accordé qu'aux bénéficiaires qui défendent les valeurs canadiennes et démocratiques, notamment un engagement envers les droits de la personne et la cohésion sociale.

Réunions ministérielles

L'envoyée spéciale Deborah Lyons a participé à des conversations régulières avec le premier ministre Justin Trudeau ainsi qu'avec plusieurs ministres du Cabinet, notamment la ministre des Affaires étrangères, la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et des Personnes en situation de handicap, la présidente du Conseil du Trésor, le ministre de la Justice, le ministre du Travail, le ministre de la Sécurité publique, le ministre de la Défense nationale, la ministre des Femmes et de l'Égalité des genres et de la Jeunesse du Canada et la ministre de la Santé mentale et des Dépendances. À chaque étape, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a plaidé en faveur d'un pays plus sûr et plus inclusif pour les Juives et Juifs canadiens, ce qui renforcerait le tissu de la démocratie canadienne.



PHOTO 8

Deborah Lyons auprès de l'honorable Chrystia Freeland

Engagement International

Le travail international de l'envoyée spéciale consiste à représenter le Canada à l'étranger auprès de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH), à collaborer avec des diplomates étrangers en poste à Ottawa afin de faire progresser les initiatives de sensibilisation axées sur la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme, et à collaborer de manière bilatérale et conjointe avec d'autres envoyés spéciaux et des bureaux diplomatiques canadiens à travers le monde.

Voici quelques initiatives internationales entreprises par l'envoyée spéciale Deborah Lyons :

- Le 20 octobre 2023, Deborah Lyons a rencontré Giuseppe Pecoraro, coordinateur de la lutte contre l'antisémitisme à ce moment-là, à Rome, en Italie. M. Pecoraro a partagé ses réflexions sur l'antisémitisme en Italie, sur les mesures efficaces pour y remédier et s'est intéressé à la situation au Canada après le 7 octobre.
- Le 30 octobre 2023, l'envoyée spéciale Deborah Lyons et le premier ministre Justin Trudeau ont rencontré les familles des otages enlevés lors de l'attaque terroriste du Hamas contre Israël le 7 octobre. Ils ont réaffirmé l'engagement du Canada à soutenir la libération de tous les otages.
- Du 27 au 30 novembre 2023, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a assisté à la réunion plénière de l'AIMH à Zagreb, en Croatie. Comme il s'agissait de son premier voyage international, elle a soutenu la délégation canadienne à l'AIMH, composée de 10 experts de tout le pays, et a partagé les priorités du Canada en matière de promotion de la mémoire de l'Holocauste.
- Du 2 au 5 décembre 2023, l'envoyée spéciale Deborah Lyons s'est rendue en Israël où elle a rencontré le président Isaac Herzog, visité le kibboutz Be'eri, s'est rendue à Yad Vashem et a rencontré des responsables du ministère israélien des Affaires étrangères pour discuter des domaines de collaboration dans la lutte contre l'antisémitisme.
- Le 6 décembre 2023, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a accueilli son homologue américaine, Deborah Lipstadt, pour une visite bilatérale à Ottawa. Les deux envoyées spéciales ont identifié des domaines de coopération et ont convenu de communiquer régulièrement entre elles compte tenu des défis communs.
- Le 12 février 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a rencontré l'ambassadeur d'Ukraine au Canada et l'ambassadeur d'Allemagne au Canada. Ces derniers ont échangé sur les expériences de leurs pays face à la montée de l'antisémitisme, l'Ukraine partageant ses réflexions sur les impacts du conflit armé actuel sur les sites de commémoration de l'Holocauste (par exemple Babyn Yar).
- Du 7 au 10 avril 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a participé à la conférence de l'OSCE sur l'antisémitisme, à l'invitation d'Andrew Baker, représentant personnel du président en exercice de l'OSCE pour la lutte contre l'antisémitisme. L'envoyée spéciale Deborah Lyons s'est exprimée lors d'un panel intitulé [traduction] : *Lutte contre l'antisémitisme : de la cybersphère au monde réel*.
- Du 3 au 7 mai 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a participé à la Marche internationale des vivants avec une délégation d'environ 85 Canadiens, dont six survivants canadiens de l'Holocauste, en Pologne.
- Du 24 au 27 juin 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a assisté à la réunion de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH) à Glasgow, en Écosse, en tant que cheffe de la délégation du Canada.
- Du 16 au 19 juillet 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons s'est rendue à Buenos Aires, en Argentine, pour



PHOTO 9

Deborah Lyons avec le président israélien Isaac Herzog

participer à une conférence du réseau des envoyés spéciaux et coordonnateurs pour la lutte contre l'antisémitisme avec ses homologues, au cours de laquelle un ensemble de lignes directrices mondiales pour lutter contre l'antisémitisme a été publié. La conférence coïncidait avec la commémoration des 30 ans de l'attentat contre un centre communautaire juif à Buenos Aires.

- Du 2 au 5 décembre 2024, l'envoyée spéciale Deborah Lyons a assisté à la réunion de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH) à Londres, en Angleterre. Le Canada a été à l'honneur tout au long de la conférence de quatre jours, une attention particulière étant accordée au [Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH](#), sorti en octobre 2024.
- Entre le 24 et le 31 janvier 2025, l'envoyée spéciale Deborah Lyons s'est rendue en Pologne pour appuyer la participation du premier ministre Trudeau à la 80^e commémoration de la libération d'Auschwitz-Birkenau le 27 janvier. La délégation canadienne comprenait deux survivants canadiens de l'Holocauste d'Auschwitz-Birkenau : Miriam Zeigler, 89 ans, et Howard Chandler, 96 ans.

Observations et recommandations

Observations de l'envoyée spéciale

Depuis le 7 octobre, j'ai entendu des témoignages directement de la part de Canadiens et Canadiennes à travers le pays, des parents d'enfants d'âge scolaire aux étudiants universitaires, en passant par les éducateurs, les médecins, les professionnels de la santé mentale et d'innombrables autres, de la forte augmentation de l'antisémitisme qu'ils subissent. Les élèves juifs de tous les niveaux scolaires ont été confrontés au harcèlement, à l'isolement et à l'intimidation dans leurs salles de classe et dans leurs cours d'école. Les enseignants m'ont confié qu'ils ne se sentaient plus en sécurité en s'identifiant comme juifs dans leurs propres écoles. Des médecins et des psychologues m'ont fait part de propos antisémites de la part de collègues et de patients. Ils s'interrogent sur leur avenir au Canada. On m'a répété à maintes reprises que nos dirigeants n'en avaient pas fait assez pour envoyer un message clair et sans équivoque soulignant que l'antisémitisme ne sera pas toléré au Canada. Le silence n'a fait qu'aggraver la douleur et la peur avec lesquelles vivent désormais tant de personnes dans notre communauté.

Parallèlement à la montée de l'antisémitisme, j'ai observé avec une grande inquiétude la tendance croissante de la mémoire de l'Holocauste à être récupérée et déformée par divers groupes. La croix gammée, autrefois symbole de haine universellement condamné, a été réutilisée lors des manifestations de manière à se moquer des souffrances historiques des personnes juives, souvent sous couvert de critique politique. Le déni et la distorsion de l'Holocauste, autrefois relégués à la marge, sont aujourd'hui de plus en plus banalisés dans le discours public et les espaces numériques au Canada. Les comparaisons entre l'Holocauste et des questions contemporaines sans rapport avec celui-ci non seulement banalisent le génocide de six millions de Juifs, mais créent également un environnement dans lequel l'antisémitisme peut prospérer sans contrôle. Préserver l'intégrité de la mémoire de l'Holocauste est essentiel pour sauvegarder la vérité, lutter contre la haine et défendre les valeurs qui sous-tendent la démocratie canadienne.

Un élément clé du mandat à venir doit être centré sur la protection et le soutien à une vie juive dynamique, tant au niveau national qu'à l'étranger. Il est essentiel que la communauté soit non seulement protégée contre les crimes haineux, mais également soutenue dans sa contribution essentielle à la vie dynamique des Canadiennes et Canadiens comme de la communauté mondiale, en préservant, célébrant et en enrichissant les nombreux aspects de la vie juive.

Il est important de comprendre que les Juives et Juifs ne peuvent lutter seuls contre l'antisémitisme, le négationnisme et la distorsion de l'Holocauste. Ce qu'il faut, c'est une communauté de conscience et d'action qui reflète la nécessité et l'impératif de combattre l'antisémitisme. Les personnes juives au Canada ont besoin et souhaitent une alliance plus forte de la part de leurs gouvernements pour orienter la manière dont ils sont traités par le reste du pays. Si les dirigeants et dirigeantes canadiens restent silencieux face à l'antisémitisme et ne prennent aucune mesure pour y mettre fin, comment peuvent-ils s'attendre à ce que les citoyens ordinaires la combattent?

Après une année d'action diplomatique et politique intensive, de consultation publique et d'experts, et de vastes partenariats nationaux et multilatéraux, les recommandations suivantes sont présentées comme boussole pour les travaux futurs :

Recommandations

- 1. Tous les ordres de gouvernement doivent en faire plus pour renforcer le front commun contre la haine et la division.** Une approche de type « Équipe Canada » à l'égard de l'application de la loi, approche qui doit être fondée sur la coopération entre les administrations municipales, provinciales et fédérales, doit être mise en place afin de lutter contre l'antisémitisme en particulier et contre la montée de la haine de manière générale. Les efforts sont souvent déployés en vase clos; les différents ordres de gouvernement travaillent de manière fragmentée ou, pire encore, profitent de ce cloisonnement pour s'accuser les uns les autres et détourner l'attention de leurs propres obligations envers les Canadiens.

La lutte contre l'antisémitisme au Canada nécessite une action concertée de tous les ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal), car chacun a des responsabilités distinctes, mais complémentaires. Le gouvernement fédéral établit la politique nationale, les engagements internationaux et les priorités en matière de financement; les provinces encadrent l'éducation, les services de police et l'application des droits de la personne; et les municipalités interviennent en première ligne, là où souvent les incidents se produisent et où le soutien de la communauté est le plus immédiat. Lorsqu'ils coordonnent leurs efforts, au lieu de les répéter ou de se contredire, les interventions sont plus efficaces, plus cohérentes et plus fructueuses. L'adoption d'une approche unifiée assure que la lutte contre l'antisémitisme est menée sur tous les fronts, que ce soit dans les salles de classe, dans les salles d'audience ou dans les rues.
- 2. Tout le monde doit clairement dénoncer l'antisémitisme, sans réserve.** Malgré leurs bonnes intentions, les dirigeants politiques, les chefs religieux et les chefs d'entreprise ont souvent eu de la difficulté à parler d'antisémitisme seul : ils évoquaient souvent l'antisémitisme en même temps que l'islamophobie ou d'autres formes de haine, même si le lien entre eux n'était pas évident ou pertinent. Certaines personnes et entités se sentaient mal à l'aise de parler d'antisémitisme seul, établissant de fausses équivalences avec d'autres formes de haine.

Traiter l'antisémitisme comme s'il devait toujours être contrebalancé par une autre forme de haine risque de diminuer la gravité du problème et de nuire aux efforts visant à s'y attaquer pleinement. De plus, cette approche a pour effet de politiser un problème qui est fondamentalement une question de droits de la personne et favorise involontairement un sentiment de concurrence entre les groupes marginalisés, plutôt qu'un sentiment de solidarité. La reconnaissance de l'antisémitisme de manière claire et sans équivoque n'est pas un acte d'exclusion; il s'agit d'une étape nécessaire à l'édification d'une société où on lutte adéquatement contre toutes les formes de haine et où la souffrance de chaque communauté est reconnue pour ce qu'elle est.
- 3. Le Canada a besoin d'un leadership courageux et non partisan pour lutter contre le fléau de la haine qui s'intensifie, et les Canadiens méritent un tel leadership.** L'une des constatations les plus troublantes que nous ayons faites au cours de nos déplacements au pays a été que les dirigeants (non seulement les dirigeants politiques, mais aussi les chefs d'entreprises, les chefs religieux, les dirigeants communautaires, etc.) évitent de façon constante de dénoncer l'antisémitisme qui sévit au Canada. En fait, beaucoup ne savaient pas quels mots utiliser et quelles mesures prendre, et la plupart avaient simplement peur d'être pris pour cibles et de faire face à des réactions négatives et à des actes d'intimidation, qui sont des effets inévitables. Non seulement cela constitue un abandon de nos concitoyens juifs, mais cela n'augure rien de bon pour notre avenir en tant que société inclusive et empreinte de compassion. Les dirigeants doivent avoir le courage et la sagesse nécessaires pour nous rassembler et lutter contre la polarisation et la division qui continuent à dresser les communautés les unes contre les autres. Notre humanité commune est en jeu.
- 4. Il faut renforcer la commémoration et l'éducation sur l'Holocauste.** Les efforts déployés par le Canada pour préserver la mémoire de l'Holocauste doivent s'accompagner de mesures significatives aux niveaux fédéral et provincial. L'adoption prochaine des programmes d'enseignement renforcés et obligatoires sur l'Holocauste dans la majorité des provinces est un pas dans la bonne direction et doit être appuyée par la formation des éducateurs, la mobilisation des survivants et des ressources prêtes à être utilisées en classe afin d'assurer que l'incidence de cette initiative dépasse le cadre des manuels.

À l'échelle nationale, nous demandons au gouvernement d'accorder la priorité à la mise en œuvre des recommandations formulées par le groupe consultatif chargé du Monument national de l'Holocauste et d'accroître la visibilité et le rôle éducatif du monument lui-même.

En parallèle, nous recommandons d'approfondir la relation de collaboration avec le Musée canadien de la guerre afin d'enrichir le contenu sur l'Holocauste et le contexte historique de ses expositions permanentes. Un soutien supplémentaire devrait être accordé aux quatre musées de l'Holocauste du pays, afin de contrer la menace croissante que représentent la déformation, l'inversion et le déni de l'Holocauste.

Il convient de souligner qu'Ottawa demeure la seule capitale parmi celles qui comptent une importante population juive qui ne dispose pas d'un musée ou d'une exposition permanente d'envergure consacrés à l'Holocauste, une lacune qui devrait être comblée très rapidement dans le cadre d'une stratégie nationale globale.

5. Les partis politiques canadiens doivent s'abstenir de traiter l'antisémitisme comme une question partisane. La volonté de tirer un avantage politique au détriment de ceux qui subissent de la haine et de la discrimination est un grave manquement au devoir civique de la part des partis politiques. Ils déshonorent ainsi les communautés touchées et nuisent gravement à la lutte contre la haine. À titre d'exemple, la Journée nationale de commémoration de l'Holocauste doit rester apolitique, et des représentants de haut niveau doivent participer aux événements commémoratifs, qui doivent être axés sur l'essence de cette journée.

6. Tirons parti des fondements mis en place. Notre crédibilité future l'exige.

6.1. Faut mettre en œuvre les recommandations formulées par le Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes

En décembre 2024, le Comité permanent de la justice et des droits de la personne de la Chambre des communes a publié un rapport intitulé *La montée de l'antisémitisme au Canada et les moyens d'y faire face*. Dans ce document complet, qui a fait l'objet d'un débat approfondi entre les quatre partis du Parlement canadien, on recommande des stratégies pour lutter contre la montée de l'antisémitisme au Canada. Les principales recommandations comprennent les suivantes :

- **Milieu universitaire :** Que le gouvernement du Canada, en consultation et en collaboration avec les provinces et les territoires, et dans le respect de leurs compétences, affirme la nécessité pour les administrations des universités d'accorder la priorité à un milieu académique sécuritaire pour les étudiants, les professeurs et les employés juifs, notamment en faisant respecter les règles, les normes et les politiques du campus et en réaffirmant les responsabilités du corps professoral.
- **Initiatives éducatives :** Que des mesures soient prises pour améliorer la compréhension de la définition de l'antisémitisme de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH) et assurer que l'enseignement de l'Holocauste inclut des explications sur l'antisémitisme moderne et intègre une perspective centrée sur la communauté juive.
- **Programmes d'EDI :** Que les cadres en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) reconnaissent l'identité juive dans toute sa diversité, à savoir le peuple juif, l'ethnicité juive, etc., ainsi que les aspects sionistes et autochtones de l'identité juive. Cela inclut la reconnaissance du sionisme en tant qu'autodétermination du peuple juif dans sa patrie ancestrale qu'est Israël.
- **Surveillance du financement :** Que le gouvernement du Canada, en s'appuyant sur les efforts du ministère du Patrimoine canadien, prenne des mesures supplémentaires pour s'assurer que les bénéficiaires de fonds publics se conforment aux lois canadiennes contre la discrimination et la haine, et ne prônent pas l'intolérance, la discrimination, les préjugés, le racisme ou la haine. Ces mesures devraient s'accompagner de processus de vérification améliorés et de dispositions permettant au gouvernement du Canada de mettre fin à une entente de financement.
- **Cadres inclusifs :** Que le gouvernement du Canada réitère qu'en vertu de l'article 2 de la Charte canadienne des droits et libertés qui stipule que « [c]haque personne a les libertés fondamentales

suivantes : liberté de conscience et de religion; liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication; liberté de réunion pacifique; liberté d'association », les Canadiens ont le droit d'être sionistes et qu'il est inacceptable, dans la société canadienne, de s'en prendre aux sionistes ou de leur refuser un accès juste et équitable aux espaces publics, pour le seul motif qu'ils sont sionistes.

Pour faire en sorte que ces recommandations donnent lieu à des résultats tangibles, il est essentiel que les gouvernements fédéral et provinciaux les intègrent dans leurs politiques et leur allouent des ressources suffisantes. L'établissement de mécanismes de surveillance permettra de suivre les progrès et d'assurer la responsabilisation.

6.2. Il faut mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Forum national de lutte contre l'antisémitisme et d'application de la loi

Le gouvernement du Canada doit respecter les engagements qu'il a pris à la suite du Forum de lutte contre l'antisémitisme du 6 mars 2025. Leur mise en œuvre ne peut être ni retardée ni diluée. La crédibilité du gouvernement, ainsi que son engagement général à l'égard des droits de la personne, dépend de la concrétisation de ces engagements en mesures et en politiques durables. Ces engagements comprennent les suivants :

1. Collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires afin de :

- élaborer des engagements d'action nationaux exhaustifs pour lutter contre l'antisémitisme;
- échanger des pratiques prometteuses en matière de législation provinciale et territoriale et d'autres approches destinées à lutter contre les comportements haineux, y compris ceux motivés par l'antisémitisme;
- trouver des moyens d'améliorer les réponses du système de justice pénale aux crimes haineux, y compris ceux motivés par l'antisémitisme, mesures qui pourraient porter sur la formation ou l'élaboration de ressources permettant de mener à bien les enquêtes et les poursuites;
- sensibiliser le public à la définition de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (AIMH) et à tous les éléments contenus dans le Guide canadien sur l'antisémitisme selon la définition opérationnelle de l'AIMH.

2. Engagements financiers :

- Octroyer jusqu'à 10 millions de dollars en nouveau financement immédiat au Fonds pour la résilience communautaire pour soutenir le travail effectué par les organisations communautaires sur le terrain, afin d'aider à lutter contre toutes les formes de haine, y compris l'antisémitisme;
- Investir 26,8 millions de dollars sur quatre ans pour aider les collèges de police à fournir une formation sur tous les crimes haineux. L'objectif est former les corps policiers pour leur permettre d'identifier l'antisémitisme et les actes haineux;
- Veiller à ce que les paiements de transfert soient conçus, versés et gérés avec intégrité, responsabilité et transparence, et à ce que les bénéficiaires des fonds publics respectent les valeurs qui sous-tendent la Charte canadienne des droits et libertés.

3. Examen des modifications potentielles à apporter au Code criminel afin de renforcer les outils dont disposent les forces de l'ordre et les procureurs pour lutter contre les crimes haineux, y compris ceux motivés par l'antisémitisme, dans les principaux domaines suivants :

- l'accès aux édifices religieux et culturels;

- les formes extrêmes de discours haineux;
- l'affichage de symboles terroristes;
- les obstacles aux enquêtes et aux poursuites concernant les crimes haineux.

4. Collaboration avec Statistique Canada pour :

- mieux identifier les crimes haineux et les signaler;
- améliorer la cohérence des données et la sensibilisation afin d'aider tout le monde à mieux comprendre l'ampleur des crimes haineux au Canada, y compris les actes d'antisémitisme;
- continuer d'évaluer et d'affiner les normes de données et le matériel de formation afin de veiller à ce qu'ils répondent aux objectifs.

7. Il faut mettre de l'ordre dans nos propres affaires. Comme le Comité de la justice l'a indiqué dans ses recommandations, il est essentiel d'offrir de la formation sur l'antisémitisme aux échelons les plus élevés de la fonction publique canadienne afin de s'assurer que les principaux décideurs sont outillés pour reconnaître, comprendre et combattre efficacement cette forme de haine. Bien qu'il existe des cours de formation générale sur la lutte contre le racisme et la diversité, ceux-ci négligent souvent les manifestations et le contexte historique particuliers de l'antisémitisme. En raison de cette omission, il peut arriver que, dans certains milieux, les incidents antisémites soient mal compris ou gérés de manière inadéquate, ce qui peut nuire à la sécurité et à l'inclusion des fonctionnaires juifs.

La mise en place d'une formation spécialisée, élaborée et offerte par des organismes réputés ayant une expertise dans le domaine de l'antisémitisme, permet d'assurer que le contenu de la formation est exact, pertinent et respectueux des expériences vécues par les personnes juives. Cette formation devrait porter sur les racines historiques et les manifestations contemporaines de l'antisémitisme, ainsi que sur la mise en application de la définition de l'AIMH. La collaboration avec les sections ministérielles du Réseau des fonctionnaires juifs et juives contribuera également à offrir une formation plus pertinente et plus adaptée au milieu de travail.

Cette sensibilisation et cette compréhension accrues permettront non seulement de créer un milieu de travail plus sain et plus inclusif, mais aussi d'assurer que l'élaboration de politiques et l'exécution des programmes sont mieux harmonisées aux principes de la Stratégie canadienne de lutte contre le racisme et du Plan d'action canadien de lutte contre la haine. Il s'agit d'engagements « pangouvernementaux » après tout.

8. Les ministères fédéraux doivent considérer la Stratégie de lutte contre le racisme comme un cadre essentiel. À l'automne 2024, Patrimoine canadien a publié la deuxième Stratégie de lutte contre le racisme (version 2.0) en tant que cadre stratégique « pangouvernemental ». Cependant, peu d'efforts ont été déployés pour bien faire comprendre aux autres dirigeants du gouvernement fédéral l'importance cruciale de ce cadre et la contribution attendue de chacun pour faire en sorte que le milieu de travail, les politiques et les programmes respectent les principes et les lignes directrices de la stratégie. Le Cabinet du premier ministre et le Bureau du Conseil privé ont tous deux un rôle à jouer pour soutenir les dirigeants de Patrimoine canadien à combler ce manque de sensibilisation. La Stratégie de lutte contre le racisme et le Plan d'action de lutte contre la haine, son proche cousin, visent à donner au gouvernement fédéral les moyens nécessaires pour mener une offensive tous azimuts contre la haine, la division et la polarisation. Ce cadre général offre une structure dans laquelle le Bureau de l'envoyée spéciale peut mener à bien sa mission dans les meilleures conditions possible.

9. Il faut maintenir le Bureau de l'envoyée spéciale. Le gouvernement doit continuer à financer le Bureau de l'envoyée spéciale en lui attribuant des ressources particulières. Comme l'indique le présent rapport, le Bureau de l'envoyée spéciale assure un leadership stratégique, la mobilisation des communautés et la représentation du Canada à l'échelle internationale sur les questions relatives à l'antisémitisme. Son travail assure que l'antisémitisme est détecté, dénoncé et combattu grâce à la sensibilisation du public, à la résolution active

de problèmes et à une formation institutionnelle solide. De plus, le Bureau de l'envoyée spéciale soutient la commémoration et l'éducation sur l'Holocauste, des activités essentielles à une époque où la distorsion et le déni de l'Holocauste sont des idées de plus en plus présentes, en particulier dans les médias sociaux et dans le discours public. Le Bureau de l'envoyée spéciale a contribué de manière significative à démontrer l'engagement du Canada dans la lutte contre l'antisémitisme au pays et à l'échelle internationale, en veillant à contrer les représentations négatives qui ont été véhiculées dans nos rues et sur nos campus à la suite des événements du 7 octobre.

Le Bureau crée un pont entre le gouvernement et les communautés juives du Canada, en offrant un mécanisme centralisé et responsable qui permet de recevoir les préoccupations, de répondre aux incidents et de trouver des réponses appropriées. Si le Bureau n'obtient pas un financement durable, la continuité de ces efforts est compromise et le Canada risque de ne pas respecter les engagements qu'il a pris dans le cadre de forums internationaux, comme lors du forum de Malmö et du Sommet national sur l'antisémitisme de mars 2025.

- 10. Il faut établir un dialogue respectueux.** Nous devons agir sans plus tarder, faute de quoi il sera trop tard pour redresser la situation. L'antisémitisme est monté en flèche au pays après les événements du 7 octobre 2023 et a fait en sorte que la polarisation et la division ont souvent pris le pas sur la collaboration, la tolérance et la réconciliation. Les horribles événements du 7 octobre, ainsi que le chaos et les conséquences qui en ont découlé, tant au Canada que dans le monde entier, ont miné notre cohésion sociale et notre capacité à dialoguer les uns avec les autres. Nous devons nous rappeler, et les dirigeants doivent montrer l'exemple, qu'il est possible d'être à la fois proIsraël et proPalestine. Et que le conflit qui se déroule à des milliers de kilomètres de nos côtes ne doit pas servir à diviser les Canadiens et à les dresser les uns contre les autres. Le gouvernement fédéral doit participer activement à un dialogue interconfessionnel et intercommunautaire, et le soutenir, et nous aider à retrouver nos valeurs communes en tant que Canadiens avant qu'il ne soit trop tard.

Conclusion

Le travail entrepris par le bureau de l'envoyée spéciale pour la préservation de la mémoire de l'Holocauste et la lutte contre l'antisémitisme au cours des 18 derniers mois a été à la fois stimulant et inspirant. La montée fulgurante de l'antisémitisme au Canada et dans le monde nous rappelle avec force l'urgence et l'importance du mandat du bureau.

Grâce à des initiatives telles que le Guide, l'amélioration des programmes d'enseignement sur l'Holocauste et des partenariats avec les forces de l'ordre, mais aussi avec les dirigeants communautaires et les décideurs politiques, des progrès tangibles ont été réalisés. Ces efforts reflètent un engagement indéfectible à lutter contre l'antisémitisme, à préserver la mémoire de l'Holocauste et à assurer la sécurité de la communauté juive du Canada.

Cependant, les défis à venir exigent des actions politiques, un soutien appuyé, une vigilance continue et un renforcement des partenariats et de la collaboration à tous les niveaux de leadership. L'antisémitisme n'est pas simplement une question juive, mais une menace pour les principes d'égalité, d'inclusion et de démocratie qui soutiennent la société canadienne. Afin d'y remédier, il faut que tous les Canadiens et Canadiennes, tant le gouvernement, les institutions et les particuliers, s'efforcent collectivement de faire en sorte que le Canada soit un endroit où personne ne se sente en insécurité ou marginalisé en raison de son identité.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, le bureau de l'envoyée spéciale réaffirme son engagement à promouvoir un Canada où la vie juive est célébrée, où la mémoire de l'Holocauste perdure et où l'antisémitisme est combattu avec une détermination inébranlable. Que ce rapport soit à la fois un témoignage de ce qui a été accompli et un appel à l'action pour ce qui reste à faire. Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pourrions combattre la haine, défendre les droits de la personne et bâtir un Canada où toutes les communautés s'épanouissent dans la dignité et le respect.